

CIRCUIT CYCLISTE

SARTHE - PAYS DE LA LOIRE

du 9 au 12 avril 2019

Sarthe
Le Département



Le Maine
Libre

67^{ème}
édition

Toute la course sur
www.sarthe.fr

Région
PAYS DE LA LOIRE

PROGRAMME OFFICIEL

CIRCUIT CYCLISTE SARTHE PAYS DE LA LOIRE



Nicolas EDET



Benoît JARRIER



Tony HUREL



LA CHÂTAIGNERAIE ►
LA CHÂTAIGNERAIE (85)
Mardi 9 avril

FREIGNÉ (44) ►
BELLIGNÉ (44)
Mercredi 10 avril

ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU (72) ►
PRÉ-EN-PAIL SAINT SAMSON (53)
Jeudi 11 avril

SILLÉ-LE-GUILLAUME ►
SILLÉ-LE-GUILLAUME (72)
Vendredi 12 avril

67^e Circuit Cycliste Sarthe - Pays de la Loire



— 1^{re} ÉTAPE
— 2^e ÉTAPE
— 3^e ÉTAPE
— 4^e ÉTAPE
▲ Grimpeur
★ Point Chaud



Étape 1
La Châtaigneraie
➔
La Châtaigneraie
177,4 km

Étape 2
Freigné
➔
Belligné
172,1 km

Étape 3
Abbaye Royale de l'Épau
➔
**Pré-en-Pail
 Saint-Samson**
184,3 km

Étape 4
Sillé-Le-Guillaume
➔
Sillé-Le-Guillaume
183,3 km



l'Édito 2019

par le Président du Comité d'Organisation

Gérald Feuvrier

Président du Comité d'Organisation

Président du Mans Sarthe Cyclisme Organisation



Après un an d'absence (priorité accordée au Tour de France) c'est avec un immense plaisir que la première étape de la 67^{ème} édition du Circuit cycliste Sarthe Pays de la Loire partira de La Châtaigneraie en Vendée pour arriver à La Châtaigneraie après 177 km de course et 8 tours de circuit de 8 km.

Cette première étape sera suivie d'un transfert en Loire Atlantique où la deuxième étape ralliera Freigné à Belligné.

Lors de la troisième étape, après un nouveau transfert, le peloton partira de l'Abbaye Royale de l'Épau du Mans pour se rendre à Pré-en-Pail St Samson en Mayenne. En raison de nouveaux aménagements au belvédère du Mont des Avaloirs, l'arrivée sera disputée devant le stade de Pré-en-Pail St Samson.

La dernière étape, longue de 183 km et de 6 tours de circuit de 12,5 km (tours pendant lesquels nous attendons un public nombreux), mènera les coureurs dans le pays de Sillé. Sillé Le Guillaume, cité médiévale aux confins du Maine, accueillera donc cette ultime étape.

Je remercie les efforts conjugués du Conseil Départemental de la Sarthe, de la région des Pays de la Loire, du Conseil Départemental de la Mayenne, du Conseil Départemental de la Vendée, Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie, de la C.O.M.P.A. Ancenis, de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs ainsi que de toutes les communes traversées. Remerciements également à nos fidèles partenaires, aux clubs sportifs locaux, aux associations de bénévoles, aux différents clubs sarthois et bien sûr à tous nos bénévoles. Merci enfin aux quotidiens LE MAINE LIBRE, le COURRIER DE L'OUEST et PRESSE OCEAN pour leur soutien depuis de nombreuses éditions.

Pour terminer, soyez nombreux à venir encourager les sportifs pendant cette 67^{ème} édition du circuit cycliste Sarthe Pays de la Loire et que le meilleur gagne ! ■

Gérald FEUVRIER

Président du comité d'organisation

Sommaire

Le mot du Président **3**

Préface du Conseil départemental de la Sarthe **4**

Préface du Conseil régional des Pays de la Loire **5**

Accueil - Permanence **7**

ÉTAPE 1

La Châtaigneraie
La Châtaigneraie **8**

ÉTAPE 2

Freigné
Belligné **14**

ÉTAPE 3

Abbaye Royale de l'Épau
Pré-en-Pail Saint Samson
Mont des Avaloirs **20**

ÉTAPE 4

Sillé-Le-Guillaume
Sillé-Le-Guillaume **26**

Organisation **30**

Règlement **32**

Les équipes engagées **35**

Le palmarès **35**

Hébergement **36-37**

Les hôpitaux **37**



Une édition historique

Le Circuit de la Sarthe – Pays-de-la-Loire revient, cette année encore, étirer son

peloton sur les routes ligériennes. Autrefois théâtre de joutes entre gros bras du cyclisme mondial, il a su garder sa place – privilégiée – dans un calendrier international très disputé et préserver un plateau de qualité, gage de crédibilité sportive.

Quel qu'en soit le lauréat, cette édition sera historique à plus d'un titre. Car le contexte a changé et, évidemment, le Circuit ne saurait s'en abstraire.

– Le contexte financier, d'abord, puisque les collectivités locales n'ont plus les moyens d'autrefois et doivent – c'est bien normal – gérer parcimonieusement l'argent public.

– Le contexte médiatique, ensuite. Sans retransmission télévisée, une course perd peu à peu de son influence. Son attractivité s'en ressent, donc sa capacité à séduire de nouveaux sponsors. Au contraire, la petite lucarne permet à des épreuves autrefois de moindre importance de gagner soudainement en notoriété.

– Le contexte sportif aussi, avec les nouvelles orientations de l'UCI plus contraignantes dont il faudra tenir compte.

Comme tous les partenaires engagés de longue date dans cette opération, Le Maine Libre se félicite qu'une nouvelle édition soit organisée et participe activement à dessiner les contours de ce que pourrait devenir, demain, un Circuit de la Sarthe forcément réajusté à toutes ces contraintes dans son format et sa diffusion. ■

Frédéric Barillé

Rédacteur en chef du

« Maine Libre »

Préface

par le Conseil départemental



Le Conseil départemental, premier partenaire du sport en Sarthe, est co-organisateur du Circuit Cycliste Sarthe – Pays de la Loire, 6^{ème} plus grande course à étapes de l'Hexagone.

Cette 67^{ème} édition réunira tous les ingrédients qui font du Circuit cycliste une épreuve populaire, prisée des coureurs, et du public toujours nombreux aux bords des routes pour les encourager.

Spectateurs sarthois, je vous donne rendez-vous le jeudi 11 avril à l'Abbaye Royale de l'Épau pour le départ de l'étape, toujours spectaculaire, qui mènera le peloton jusqu'au Mont des Avaloirs à Pré-en-Pail.

Le lendemain, le Nord Sarthe et les alentours valonnés de Sillé-le-Guillaume nous offriront un final haletant pour conclure cette belle semaine.



La Sarthe est une terre de cyclisme dont le Conseil départemental encourage la pratique. Tout d'abord par l'entretien, les travaux de modernisation et de sécurisation d'un réseau de 4 279 km de routes, également par l'aménagement de « La Sarthe à vélo », soit plus de 400 km d'itinéraires adaptés, enfin par des actions relatives à la sécurité des cyclistes comme la mise en place de panneaux spécifiques.

Aux coureurs, j'adresse mes encouragements, aux organisateurs mes remerciements. Je souhaite un grand succès populaire pour cette 67^{ème} édition du Circuit Cycliste Sarthe-Pays de la Loire.

Très bonne course à tous !

Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental de la Sarthe
Président du SDIS
Député honoraire



Abbaye Royale de l'Épau

la course en direct sur :
www.sarthe.fr



La Région des Pays de la Loire est très heureuse de soutenir la 67^{ème} édition du circuit Sarthe-Pays de la Loire, pour le plus grand plaisir de tous les Ligériens et des amateurs de cyclisme !

4 jours de compétition, 17 équipes sur la ligne de départ et 5 départements sillonnés de La Châtaigneraie à Sillé-le-Guillaume, en passant par Freigné et bien-sûr la traditionnelle ascension du Mont des Avaloirs... cette course s'annonce une nouvelle fois comme un grand moment sportif pour notre Région !

Un moment qui marque un attachement, celui des Ligériens pour le cyclisme, mais un engagement également : celui de toutes celles et ceux qui font vivre la culture du vélo dans les

Pays de la Loire, de nos grands coureurs ligériens jusqu'aux nombreux amateurs et organisateurs de compétitions cyclistes dans les Pays de la Loire.

Je tiens à saluer et remercier les responsables et tous les bénévoles investis au sein du comité d'organisation. Ils sont les artistes de cette grande réussite sportive qui porte haut les couleurs du cyclisme : l'effort, le dépassement de soi-même, le sens du collectif.

À toutes et à tous, je vous souhaite une très belle compétition !



Christelle MORANÇAIS

Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Partenaire officiel



Organisateurs



marie-lavenue©



Le vainqueur 2018

Guillaume Martin « Le Circuit de la Sarthe vaut par lui-même »

Vous serez présent sur le Circuit 2019 pour défendre votre titre ?

Sauf contretemps de dernière minute, normalement je vais venir défendre mon titre.

Quels sont vos objectifs cette saison ? Vous avez marqué des étapes ou des étapes du Tour de France ?

Oui, on a la chance une nouvelle fois de participer au Tour de France donc ça reste le moment primordial de la saison, le principal objectif. Après il y a la période des Classiques Ardennaises qui est importante. Et le circuit de la Sarthe entre dans le cadre de cette préparation. Sur le Tour, j'ai regardé le parcours il y a un certain nombre d'étapes de moyenne montagne qui pourrait me convenir. Pourquoi pas celle de la Blanche des Belles Filles.

Gagner le circuit de la Sarthe Pays de la Loire a-t-il changé votre statut dans le peloton ?

Je ne sais pas si c'est le Circuit de la Sarthe mais cela participe à un ensemble. L'année précédente je débutais les courses chez les pros, et là c'était une confirmation. Ça accentué mon statut, je dirais. C'est le signe que je peux régulièrement m'exprimer et que je suis capable de gagner des courses et des courses par étape.

Est-ce une bonne préparation pour la suite de la saison ?

La saison a commencé pour moi fin janvier, donc en avril, elle est déjà bien entamée. C'est faire injure aussi au Circuit de la Sarthe de parler de course de préparation. Ce n'est pas simplement une course pour en préparer une autre. Moi quand j'ai participé, c'était pour gagner et j'étais très heureux de le faire. Après évidemment, c'est intégré dans un ensemble et à l'approche des Ardennaises, Mais le Circuit de la Sarthe vaut par lui-même.

Vous avez regardé le tracé 2019 ?

Oui un petit peu. Il y a, et ce n'est pas pour me déplaire deux étapes vallonnées avec le dernier jour compris. Après le circuit d'arrivée sur Pré-en-Pail me plait un peu moins. J'ai cru comprendre les raisons pratiques qui ont imposé ce choix.

Votre meilleur souvenir de l'année 2018 ?

De manière générale, et bien justement ce serait le Circuit de la Sarthe, car c'est ma seule victoire en 2018. Donc ça reste le meilleur moment.

Vous avez récemment publié un livre « Socrate à vélo », qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire ?

Écrire c'est quelque chose que j'ai toujours aimé faire. J'ai écrit au cours de mon parcours universitaire jusqu'à ce que j'arrive chez les pros. Puis en fait, je n'ai jamais vraiment arrêté d'écrire.

Et il y a eu une opportunité puisqu'après le tour de France, la maison d'édition Grasset m'a contacté. Je me suis engagé dans ce projet-là.

Comment vous l'avez écrit ce livre ?

Pour écrire, cela m'a pris 6 mois on va dire, durant l'hiver 2017-2018. Pendant un mois, j'ai réfléchi à ce que je voulais faire et ensuite j'ai écrit au fur et à mesure de ce qui me venait. Et les choses se sont affinées par la suite. Je n'avais pas un plan extrêmement travaillé.

Vous avez écrit aussi une pièce de théâtre ? À quand le film ?

Eh bien pourquoi pas ? Peut-être que c'est encore plus technique et qu'il faut du savoir-faire. Je ne sais pas si j'en serai capable mais tout cela je le fais par plaisir et pour découvrir d'autres univers donc ça pourrait m'intéresser.

C'est une vraie passion pour vous l'écriture ?

Bien sûr, je pourrais m'en passer mais c'est ce que j'aime faire.

C'est une échappatoire par rapport au vélo ?

Non par nécessairement car je n'ai pas besoin de m'échapper du vélo. C'est quelque chose que j'aime faire sinon je ne le ferai pas. C'est un besoin de me libérer de m'échapper c'est dans ce sens là que je le conçois. C'est un plaisir sans me poser trop de question.

Tony Hurel jouera sur ses terres

Seule équipe continentale engagée, St-Michel Auber 93 voudra, face aux formations du World Tour et aux équipes continentales professionnelles, montrer qu'elle a des ressources pour s'imposer.

Vous voudrez vous imposer chez vous ?

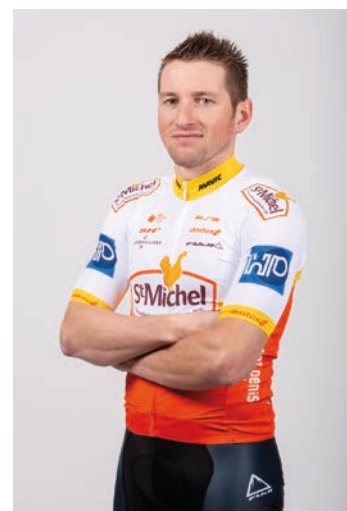
Je ne suis pas un coureur de classement général. Le but sera de faire un gros coup sur une étape.

Laquelle vous préférez ?

Avec le changement d'arrivée au mont des Avaloirs, je pense que l'arrivée à Pré-en-Pail peut plus me correspondre. Alors pourquoi pas celle-là. Un petit sprint en petit comité n'est pas pour me déplaire. Après je vais avoir un peu de temps avant l'épreuve pour aller repérer le circuit de Sillé-le-Guillaume.

Vous connaissez un peu déjà l'équipe qui sera avec vous ?

On a Kevin Le Cunff qui progresse bien et qui passe bien les bosses. Il pourrait viser une place au classement général, après Anthony Maldonado a une belle pointe de vitesse comme moi, on peut faire des choses de bien sur les étapes. En tout cas, on va essayer d'avoir une belle équipe Auber 93 St Michel.



LUNDI 8 AVRIL 2019

La Châtaigneraie

■ **14h - Ouverture des salles**

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau

■ **16h - Réunion organisation MSCO**

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau
Hall de la salle des Silènes

■ **16h - 20h30 Salle de presse**

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau

■ **16h - 16H45 Salles secrétariat,
Commissaires et Directeurs sportifs**

Distribution de documents - Grande Salle
Salle Silènes
Avenue Georges Clemenceau

■ **17h - Réunion Commissaires et
Directeurs sportifs**

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau



IMPRIMERIE
numeriscann

L'imprimeur officiel
du Circuit Cycliste
Sarthe - Pays de la Loire



3, avenue Laënnec
72000 Le Mans

02 43 82 72 00
Fax : 02 43 82 72 71

Cartes publicitaires

Flyers

Affiches

Brochures

Calendriers

Dépliants / Plaquettes

Sets de table

Têtes de lettre



www.imprimerie-numeriscann.fr

IMPRIM'VERT®

→ Départ La Châtaigneraie

MARDI 9 AVRIL 2019



Avant-Propos



La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie est très heureuse d'accueillir la 1^{ère} étape de cette 67^{ème} édition du Circuit cycliste Sarthe Pays de la Loire, le 9 avril 2019.

Ce sont une quinzaine d'équipes professionnelles qui silloneront 172 km de route au travers de 24 communes vendéennes dont les 18 communes de notre territoire. Les cyclistes auront entre autres le plaisir de découvrir le Donjon à Bazoges-en-Pareds, la Colline des Moulins à Mouilleron-Saint-Germain, le chevalement d'Espagne de Saint

Maurice-des-Noeux ...

Comme vous le savez, notre territoire est une terre de cyclisme avec 2 grands champions ; Jean-René Bernaudeau et Roland Berland, mais également avec le partage de valeurs communes que sont la création de lien social, la détermination, le dépassement de soi...

Puisse en tout cas cette édition être à la hauteur de toutes les espérances et réunir un public encore plus nombreux. Bienvenue à tous les participants comme à ceux qui les entourent.

Eric Rambaud

Président de La Communauté de communes de La Châtaigneraie.

8h30 Accueil des personnalités

Organisation

Responsable ligne de départ :
Claude Hamelin - 06 88 62 45 94
Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau

8h30 Stationnement des véhicules suiveurs, officiels et directeur de course - Avant course

Avenue Georges Clemenceau

Stationnement des véhicules suiveurs, organisation - Après course

Avenue Georges Clemenceau ou parking

Permanence / secrétariat

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau

8h30 - 11h30 Permanence Presse

Salle des Silènes
Avenue Georges Clemenceau

9h Stationnement des véhicules des directeurs sportifs

Parking des Silènes

9h15 Contrôles des signatures

Scène de la salle des Silènes ou podium du département de la Vendée

Présentation des équipes

Sur le car podium du département de la Vendée
Parking des Silènes

10h45 Rassemblement des coureurs, des véhicules suiveurs, officiels et Directeurs sportifs

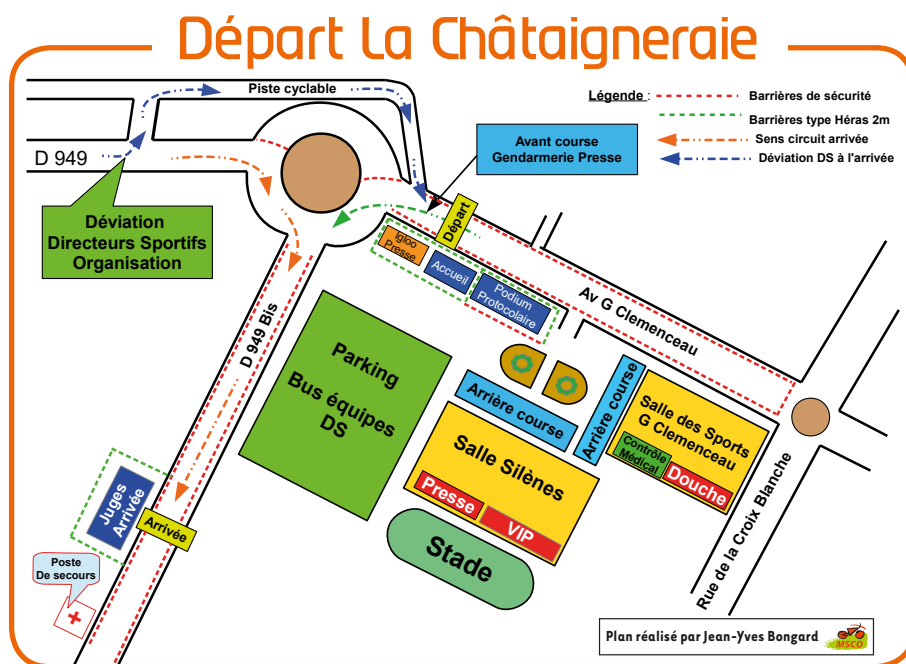
Parking des Silènes

10h50 Départ en groupe

Itinéraire : Avenue Georges Clemenceau, rue de Chatenay, rue Croix du Tour, rue du M^{al} de Lattre de Tassigny, rue de la Fondanière, rue du passage du Breuil, rue Augustin de Hargues, route de la Brossardière, la Marquinière, D 949b vers Cheffois...

11h00 Départ réel lancé

D 949b



Hôpitaux

La Roche sur Yon

Les Oudairies
Tél. : 02 41 44 61 61

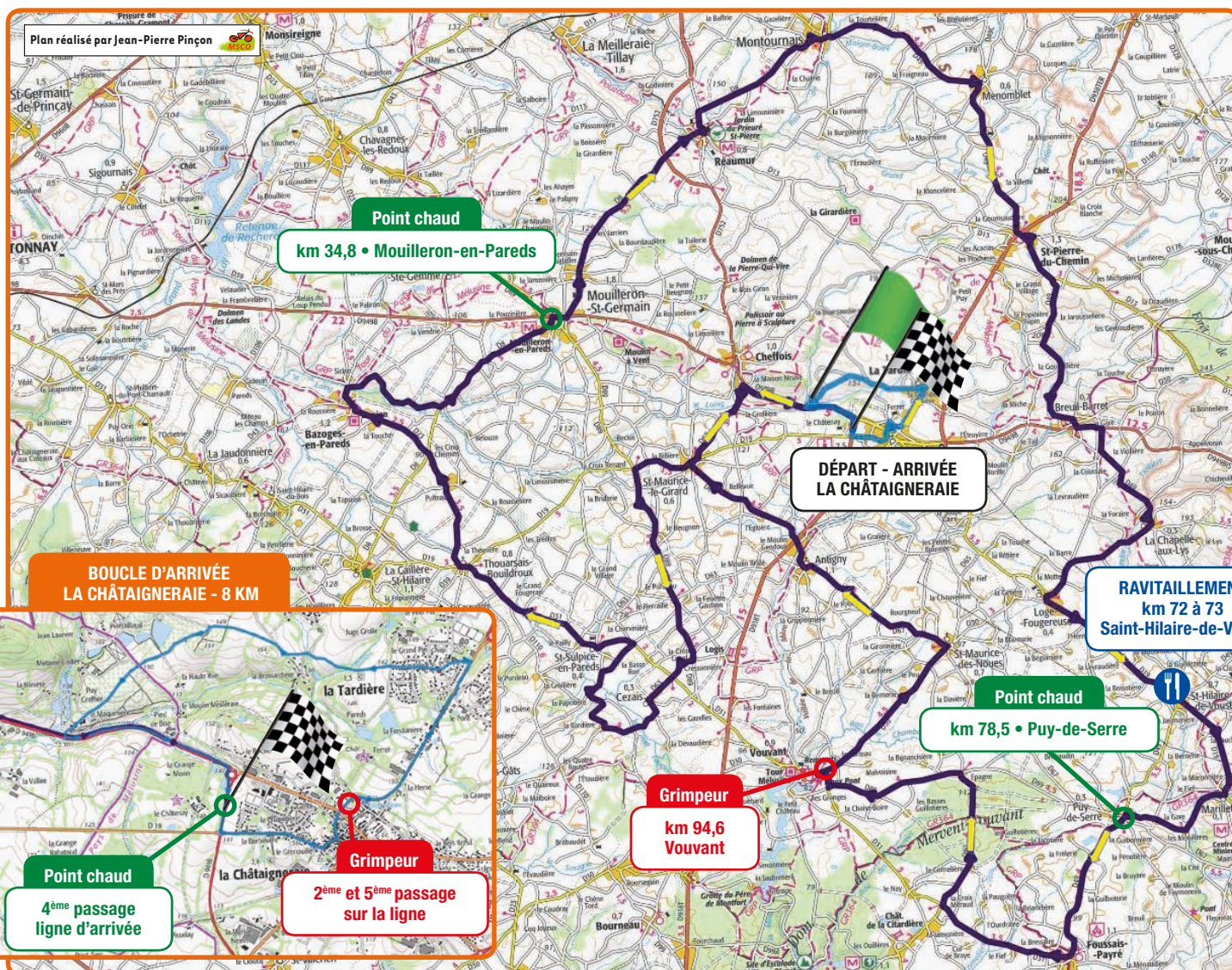
Cholet

1 rue Marengo
Tél. : 02 41 46 60 00

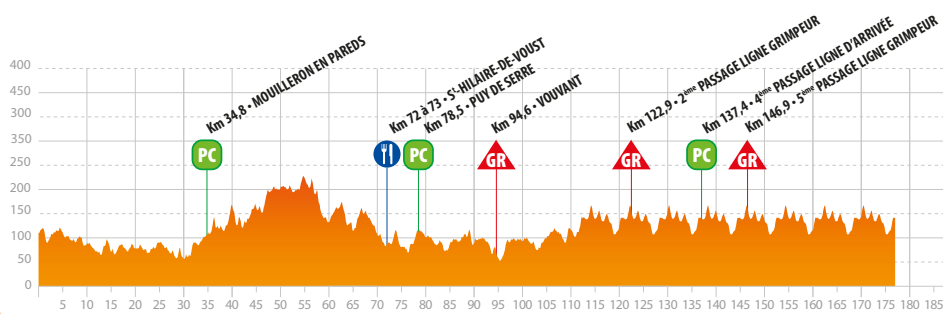
la course en direct sur :
www.sarthe.fr

VILLES TRAVERSÉES	ITINÉRAIRES	km parcourus	km restants	horaires coureurs 40Km/h	horaires coureurs 42Km/h	horaires coureurs 44Km/h
DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE						
LA CHÂTAIGNERAIE	Rassemblement Parking d'Animation Rurale	0,0	0,0	10h45	10h45	10h45
	Départ Fictif Av. Georges Clemenceau, D 949B, rue du Chatenay, rue Croix du Tour		0,0	10h50	10h50	10h50
LA TARDIÈRE	Rue du M ^e de Lattre de Tassigny, rue Fondanière, rue du Passage du Breuil			10h55	10h55	10h55
	Rue Augustin de Hargues, route de la Brossardière, La Maquinière, D 949B					
	Départ Réel D 949b	0,0	177,4	11:00	11:00	11:00
	Carrefour D 949B - D 67 ; D 67	1,2	176,2	11:01	11:01	11:01
STOP	Carrefour D 67 - D 19 ; D 19	3,5	173,9	11:05	11:05	11:04
ST MAURICE-LE-GIRARD	Rue des Roches, rue Croix Blanche, rue Fief de la Cure, D 19	3,7	173,7	11:05	11:05	11:05
LA CROIX RENARD	Carrefour D 19 - D 89 ; D 89	5,2	172,2	11:07	11:07	11:07
	Carrefour D D 89 - D 63a ; D 63a	10,5	166,9	11:15	11:15	11:14
STOP	Carrefour D 63a - D 31 ; D 31	11,2	166,2	11:16	11:16	11:15
CEZAIS	Rue de la Force, D 63	12,0	165,4	11:18	11:17	11:16
La Rardière	Carrefour D 63 - petite route la Rardière	14,0	163,4	11:21	11:20	11:19
La Papetière	À droite direction D 31	15,4	162,0	11:23	11:22	11:21
STOP	Carrefour Petite route de la Rardière - D 31 ; D 31	17,2	160,2	11:25	11:24	11:23
STOP	ST-SULPICE-EN-PAREDS Rue du Champ d'Avoine, rue des Charmilles, rue des Peupliers	18,2	159,2	11:27	11:26	11:24
STOP	Carrefour D 31 - D 19	22,2	155,2	11:33	11:31	11:30
THOUARSAIS-BOUILDROUX	Rue du Centre, rue de l'Arkanson, D 39	22,4	155,0	11:33	11:32	11:30
PULTEAU	D 39	24,6	152,8	11:36	11:35	11:33
	Carrefour D 39 - D 8 - D 23 ; D 23	24,6	152,8	11:36	11:35	11:33
BAZOGES-EN-PAREDS	Rue de lattre de Tassigny, rue Simon Louvart de Pontlevoye	28,0	149,4	11:42	11:40	11:38
	Carrefour D 23 - route La Branjardière, La Villeneuve, vers D 8	28,7	148,7	11:43	11:41	11:39
	Carrefour Rte Villeneuve - D 8, D 8	31,5	145,9	11:47	11:45	11:42
PC	MOUILLERON-EN-PAREDS Entrée Agglomération	34,8	142,6	11:52	11:49	11:47
STOP	Rue de Beaulieu, rue du Onze Novembre, rue Nationale,	35,1	142,3	11:52	11:50	11:47
	D 949b, Rue du Logis ; D 8	35,7	141,7	11:53	11:51	11:48
ST-GERMAIN-L'AIGUILLER	Rue du Coteau ; D 8	36,8	140,6	11:55	11:52	11:50
RP	Carrefour D 8 - D 113A/D 2752 ; D 8	40,6	136,8	12:00	11:58	11:55
STOP	Rue M ^e De Tassigny, rue Ernest Thomas, D 752	41,7	135,7	12:02	11:59	11:56
	Carrefour D 752 - D 8 ; D 8	42,4	135,0	12:03	12:00	11:57
MONTOURNAIS	Rue du Bocage, rue du Pont Fleuri, rue de la Tourtelière ; D 49	46,2	131,2	12:09	12:06	12:03
	Carrefour D 8 - D 469 ; D 49	46,4	131,0	12:09	12:06	12:03
I	MENOMBLET Rue Bel-Air, rue la Touche, rue de l'Auguinière, rue Maupertuis, D 49	50,7	126,7	12:16	12:12	12:09
STOP	ST-PIERRE-DU-CHEMIN Rue de l'Épine, rue des trois Piliers	54,8	122,6	12:22	12:18	12:14
	Carrefour D 49 - D 938 ter, rue des Tuileries, D 49	55,0	122,4	12:22	12:18	12:15
	Carrefour D 49 - D 13 ; D 49	56,3	121,1	12:24	12:20	12:16
BREUIL-BARRET	Rue de la Mairie, rue De lattre de Tassigny, route de Partenay	60,9	116,5	12:31	12:27	12:23
	Carrefour D 949b, D 49 ; D 949b	61,1	116,3	12:31	12:27	12:23
	Carrefour D 949b, D 49 ; D 49	61,7	115,7	12:32	12:28	12:24
STOP	Carrefour D 49 - D 30 ; D 49	62,8	114,6	12:34	12:29	12:25
LA CHAPELLE-AUX-LYS	Rue de la Vendée, rue de la Petite Chapelle,	64,9	112,5	12:37	12:32	12:28
	Carrefour D 49 - D 30 ; D 30	67,3	110,1	12:40	12:36	12:31
STOP	LOGE-FOUGEREUSE Carrefour D 30 - D 19	68,2	109,2	12:42	12:37	12:33
	Rue de la Gatine, rue du Marais Poitevin, D 19	68,3	109,1	12:42	12:37	12:33
ST-HILAIRE-DE-VOUST	Rue des Acacias, rue de la Vendée, rue de la Mairie, D 19	72,0	105,4	12:48	12:42	12:38
ⓘ	Carrefour D 19 - D 49 ; D 19	72,5	104,9	12:48	12:43	12:38
	Le Cerf	75,5	101,9	12:53	12:47	12:42
MARILLET	Carrefour D 89 - D 19 ; D 89	75,7	101,7	12:53	12:48	12:43
LES MOUILLÈRES	D 89 - D 67 ; D 67	77,2	100,2	12:55	12:50	12:45
PC		78,5	98,9	12:57	12:52	12:47
PUY-DE-SERRE	Rue de la Gare, Traversée la D 49, rue du Bois du Roc, D 67	78,4	99,0	12:57	12:52	12:46
STOP	Carrefour D 67 - D 49 ; D 49	78,4	99,0	12:57	12:52	12:46
	Carrefour D 49 - D 31 ; D 31	82,4	95,0	13:03	12:57	12:52
FOUSSAIS-PAYRE	Rue Ste Catherine, rue Mélusine, D 31	82,6	94,8	13:03	12:58	12:52
	Carrefour D 31 - D 65 ; D 65	86,3	91,1	13:09	13:03	12:57
STOP	Carrefour D 65 - D 89 ; D 89	90,2	87,2	13:15	13:08	13:03
	Carrefour D 89 - D 31 ; D 31	93,7	83,7	13:20	13:13	13:07
VOUVANT	Rue de la Filée, rue du Vivier ; D 30	94,3	83,1	13:21	13:14	13:08
GR	D 30	94,6	82,8	13:21	13:15	13:09
ST-MAURICE-DES-NOUES	Rue de la Michonnière, rue des Forges, D 67	98,9	78,5	13:28	13:21	13:14
ANTIGNY	Rue de l'Andourie, rue J. Méliçon, rue des Annales, rue Pont, D 67	103,5	73,9	13:35	13:27	13:21
RP	Traversée la D 938 ter ; D 67	104,0	73,4	13:36	13:28	13:21
	Carrefour D 67 - D 19 ; D 19	107,5	69,9	13:41	13:33	13:26
ST-MAURICE -LE-GIRARD	Rue Bellevue, rue de la Croix Blanche, rue des Rochers	107,3	70,1	13:40	13:33	13:26
	Carrefour D 19 - D 67 ; D 67	107,5	69,9	13:41	13:33	13:26
	Carrefour D 67 - D 949b ; D 949b	110,0	67,4	13:45	13:37	13:30
ENTRÉE CIRCUIT	D 949B - La Maquinière	111,8	65,6	13:47	13:39	13:32
	1 ^{er} Passage sur la ligne d'arrivée Rociade D 949b,	113,4	64,0	13:50	13:42	13:34
Puis un circuit de 8Km à parcourir 8 fois soit 9 passages sur la ligne d'arrivée						
	Circuit d'Arrivée Rociade, rue du Chatenay, rue Croix du Tour, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue de la Fondanière, rue du Passage du Breuil, rue Augustin de Hargues, route de la Brossardière, La Maquinière, D 949b					
	2 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	121,4	56,0	14:02	13:53	13:45
GR	2 ^{ème} Passage sur la ligne Grimpeur	122,9	54,5	14:04	13:55	13:47
	3 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	129,4	48,0	14:14	14:04	13:56
PC	4 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	137,4	40,0	14:26	14:16	14:07
	5 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	145,4	32,0	14:38	14:27	14:18
GR	5 ^{ème} Passage sur la ligne Grimpeur	146,9	30,5	14:40	14:29	14:20
	6 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	153,4	24,0	14:50	14:39	14:29
	7 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	161,4	16,0	15:02	14:50	14:40
	8 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée	169,4	8,0	15:14	15:02	14:51
ARRIVÉE	LA CHÂTAIGNERAIE	177,4	0,0	15:26	15:13	15:01

Zone de ravitaillement Entrée ST HILAIRE-DE-VOUST Km 72 et sortie Km 73



Le profil de l'étape



Les 3 derniers kilomètres



la course en direct sur :
www.sarthe.fr



Avant-Propos



Bienvenue à La Châtaigneraie !

Ce 9 avril 2019 notre ville accueillera la 67^{ème} édition du circuit cycliste Sarthe Pays de Loire avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie. Le départ et l'arrivée de la première étape auront lieu sur le site des Silènes, à proximité du rond-point Roland Berland. Ce site communautaire offre les meilleures conditions pour accueillir un tel événement.

17 équipes de niveau international composées de 6 coureurs avec leur staff, vont faire de cette journée un grand moment de fête populaire. La municipalité, le vélo-club du Pays de La Châtaigneraie et les bénévoles ont à cœur de mettre tout en œuvre pour contribuer à la réussite de cette grande épreuve sportive.

Alors, bienvenue aux coureurs, aux organisateurs et au public attendu nombreux !

Très sportivement,

Nicolas MAUPETIT
Maire de La Châtaigneraie.

➔ Arrivée La Châtaigneraie

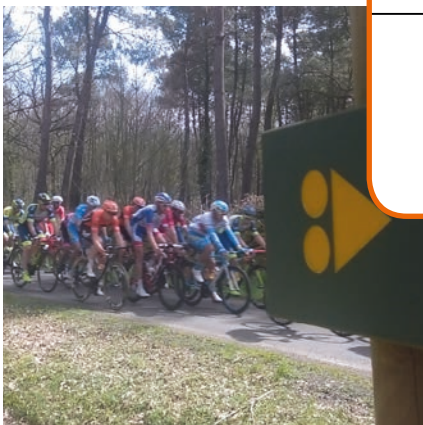
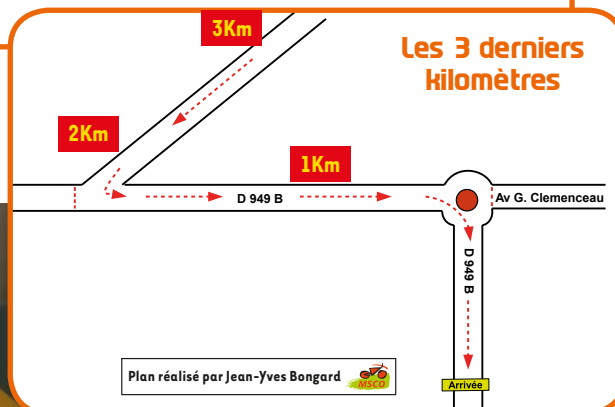
10h30 Permanence responsable ligne d'arrivée
Responsables ligne arrivée :
M. ROBOAM - 06 48 08 99 03
M. LEDUC
Responsable sécurité :
M. LEBRETON - 06 16 49 93 51
Coordinateur général site départ et arrivée : M. SALMON - 06 89 04 99 10

13h50 1^{er} Passage sur la ligne d'arrivée,
Puis un circuit de 8 km à effectuer 8 fois, soit 9 passages sur la ligne d'arrivée
Itinéraire :
Rocade, rue de Chatenay, rue Croix du Tour, rue du M^{al} de Lattre de Tassigny, rue de la Fondanière, rue du passage du Breuil, rue Augustin de Hargues, route de la Brossardière, la Maquinière, D 949b.

15h26 Arrivée des coureurs
Déviation des directeurs sportifs
Itinéraire : à gauche, passage par la piste cyclable puis rue du G^{al} de Gaulle
Stationnement des véhicules directeurs sportifs + arrière course
Parking des Silènes

Stationnement des véhicules suiveurs, officiels + avant courses
Parking des Silènes
15h40 Remise du maillot de Leader Podium Protocolaire
En présence des personnalités invitées.

Douches
Salle du gymnase
Salle commissaires internationaux
Salle des Silènes
Salle des classements
Salle des Silènes
Contrôle Médical
Salle du gymnase
Salle de presse
Salle des Silènes
16h30 Vin d'honneur
Salle des Silènes
Offert par La municipalité



Hôpitaux

■ **La Roche sur Yon**
Les Oudairies
Tél. : 02 41 44 61 61

■ **Cholet**
1 rue Marengo
Tél. : 02 41 46 60 00

Nos partenaires



Tous les bouquets de l'édition 2019 du Circuit Cycliste Sarthe Pays de la Loire sont offerts par les fleuristes Interflora de la région Pays de la Loire.

Harmonie Mutuelle, partenaire du
Circuit Cycliste Sarthe - Pays de la Loire
du 9 au 12 avril 2019.



harmonie-mutuelle.fr



ON VA PLUS LOIN QUAND ON ROULE ENSEMBLE



Les 33 victoires remportées en 2018 par l'Équipe cycliste Groupama-FDJ sont une belle illustration de la force de l'ADN mutualiste de Groupama qui place la confiance et le collectif au cœur de son action : c'est ensemble que l'on va plus loin. La fierté de Groupama est grande de soutenir cette équipe toujours plus ambitieuse.

Nos engagements Vélo : www.groupama.fr/sponsoring-cyclisme



Groupama

Cabaret Le Rêve Bleu

à Château Du Loir

Balade à

Montmartre

Un rêve innovant !

Produit et présenté par Franck ALEXANDRE, Le Rêve Bleu a tout des plus pures traditions des cabarets et des plus prestigieux music-halls.

Au cœur de la VALLÉE DU LOIR, Le Rêve Bleu vous bercera dans une salle conviviale et confortable.

Les saveurs et la générosité de notre chef Jérôme PELTIER, vous feront partager ce repas animé de chansons françaises.

Notre revue, « Balade à Montmartre » réveillera quelques tableaux éteints de ce lieu magique.

Strass, Paillettes, Chansons, Magie et Humour vous emmèneront dans une revue de 2h à travers l'élégance et l'amour.

Un spectacle charmant, à découvrir à MONTVAL-SUR-LOIR!



Studio Waap

Réervations

Salle de Réservations :

Choisissez votre place directement !!

2 Route de Tours à CHATEAU DU LOIR

(ancien bâtiment Harman)

ou

lerevebleu.fr

02 43 46 48 21

resa@lerevebleu.fr

*Je suis heureux d'être
le PARRAIN du
Cabaret*

Le Rêve Bleu

Paulo



➔ Départ Freigné

MERCREDI 10 AVRIL 2019

8h00 Permanence
Salle MCL
M. le Maire : 06 99 04 91 31
M. Lebreton (resp. sécurité - organisation) : 06 16 49 93 51

**8h30 Contrôle des signatures
Présentation coureurs**
Scène MCL

**10h45 Rassemblement des
Véhicules suiveurs, officiels**
Rue du Mont Friloux

**10h55 Rassemblement des
coureurs**
Rue du Mont Friloux

11h00 Départ fictif
Donné par Monsieur le Maire
Itinéraire : Rue du Mont Friloux, rue Saint-Maurice, D 319

11h03 Départ réel lancé
Sortie de Freigné, D 319



Avant-Propos



La commune de Vallons-de-l'Erdre existe depuis le 1^{er} janvier 2018. Forte de ses 6700 habitants, c'est une commune où les associations sont nombreuses (130) et très investies dans l'animation et le rayonnement de la commune tant au niveau sportif, culturel, de loisirs ou en terme de solidarités.

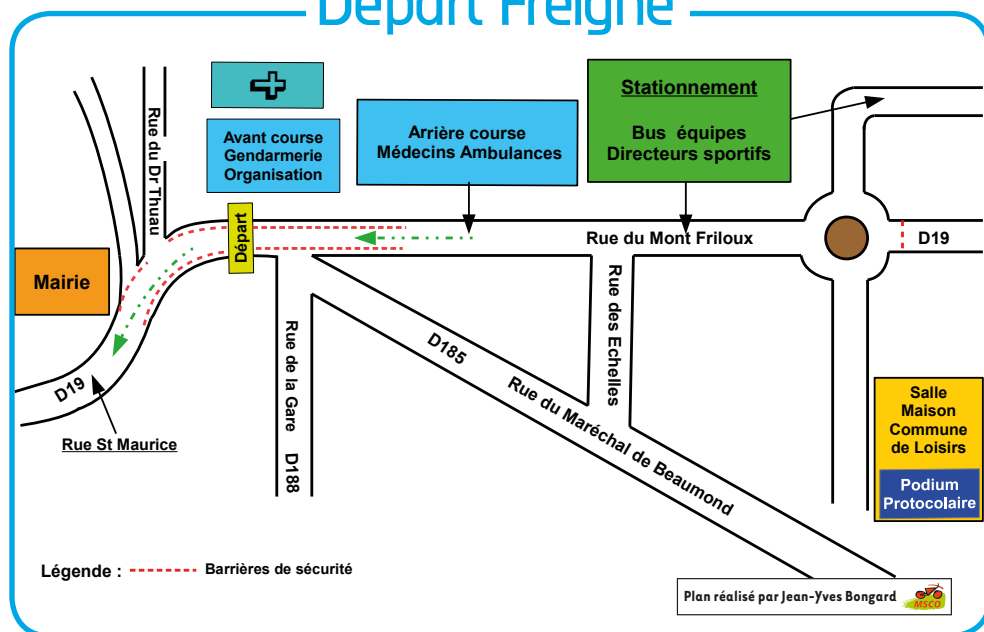
Cette année, la commune de Vallons-de-l'Erdre sera à l'honneur à l'échelle de la Région grâce à la petite reine ! Nous avons la chance de pouvoir accueillir, le mercredi 10 avril, le départ de la 2^{ème} étape de la course Sarthe - Pays de la Loire, reliant Freigné à Belligné et qui sillonnera 5 des 6 communes déléguées : Freigné, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes, Bonnœuvre et Maumusson. Une belle occasion de découvrir notre territoire de la Haute Vallée de l'Erdre et les richesses naturelles de notre commune.

Les Vallonnais et Vallonnaises sont donc invités à venir encourager tous ces coureurs engagés dans cette course, devenue une course incontournable du calendrier international pour les meilleurs espoirs professionnels et qui réunit chaque année quelques-unes des meilleures équipes mondiales qui viennent en découde sur les routes de la région avant de se lancer sur l'épreuve phare du cyclisme : le Tour de France ! Je remercie l'équipe d'organisation de la course de nous avoir fait confiance, les bénévoles signaleurs des associations vallonnaises et les services municipaux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement. Espérons que cette 2^{ème} étape réunisse un public encore plus nombreux sur le bord de nos routes.

Jean-Yves PLOTEAU

Maire de Vallons-de-l'Erdre

Départ Freigné



Hôpitaux

- Ancenis CH**
160, rue du Verger
Tél. : 02 40 09 44 00
- CHU Angers**
4, rue Larrey
Tél. : 02 41 35 36 37

la course en direct sur :
www.sarthe.fr



VILLES TRAVERSÉES	ITINÉRAIRES	km parcourus	km restants	heures coureurs 40Km/h	heures coureurs 42Km/h	heures coureurs 44Km/h	
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE							
FREIGNÉ	Rassemblement Rue Friloux	0,0	172,1	10h55	10h55	10h55	
	Départ fictif	Rue du Mont Friloux, D 319	0,0	172,1	11:00	11:00	11:00
		Rue St Maurice, D 319	0,0	172,1	11:00	11:00	11:00
	Départ réel		0,0	172,1	11:03	11:03	11:03
RP	ST-MARS-LA-JAILLE	Carrefour D 319 - D 778a	4,1	168,0	11:09	11:08	11:08
RP		D 778a, rue de Chateaubriand, D 878	5,1	167,0	11:10	11:10	11:09
		Carrefour D 878 - D 29	10,0	162,1	11:18	11:17	11:16
RP	ST-SULPICE-DES-LANDES	Rue d'Anjou, rue de Bretagne, rue de la Forêt, D 21	11,3	160,8	11:19	11:19	11:18
STOP	BONNEŒUVRE	Traversée la D 33 ; rue de la Vallée, D 21	17,5	154,6	11:29	11:28	11:26
RP-STOP	PANNECÉ	Rue des Cèdres, rue de la Poste, rue de la Cordelière, D 18	22,5	149,6	11:36	11:35	11:33
RP		Carrefour D 9 - D 18, D 18	22,9	149,2	11:37	11:35	11:34
Écluse		Carrefour D 18 - D 14	27,6	144,5	11:44	11:42	11:40
	RIALLÉ	Rue de l'Erdre, rue de l'Ouche, D 33	28,1	144,0	11:45	11:43	11:41
		Carrefour rue de l'Ouche - Bd S. Trébuchet - D 33	28,8	143,3	11:46	11:44	11:42
STOP		Carrefour D 33 - D 178 ; D 178	36,0	136,1	11:57	11:54	11:52
Ilots	JOUÉ-SUR-ERDRE	Rue du Stade ; D 24	38,4	133,7	12:00	11:57	11:55
PC			38,6	133,5	12:00	11:58	11:55
Ilots	TRANS-SUR-ERDRE	Rue des Genets, rue de Saint-Mande, D 24	42,4	129,7	12:06	12:03	12:00
Ilots	MOUZEIL	Rue Canteloup, Pl. de l'Eglise, rue des Pressoirs, rue de la Croix Perrine	46,4	125,7	12:12	12:09	12:06
STOP		Traversée la D 64	48,4	123,7	12:15	12:12	12:09
STOP		Carrefour D 64 - rue des Cèdres ; rue des Cèdres	50,7	121,4	12:19	12:15	12:12
	LIGNÉ	Rue de l'Hôtel de Ville, rue du Centre, rue de Vieilleville, D 23	51,5	120,6	12:20	12:16	12:13
STOP		Carrefour D 23 - D 21 ; D 21	58,3	113,8	12:30	12:26	12:22
	COUFFÉ	Rue Vallée du Havre, rue Gal de Charrette Contrie, rue St Jérôme, D 21	59,0	113,1	12:31	12:27	12:23
STOP		Traversée la D 164 ; D 21	61,7	110,4	12:35	12:31	12:27
STOP	MÉSANGER	Carrefour D 21 - D 14 ; D 14	65,5	106,6	12:41	12:36	12:32
Ilots		Carrefour D 14 - D 25	65,7	106,4	12:41	12:36	12:32
		Rue Haut du Bourg, rue de la Veille Cour, D 25	65,7	106,4	12:41	12:36	12:32
STOP		Traversée la D 923 ; D 25	69,3	102,8	12:46	12:42	12:37
GR			71,2	100,9	12:49	12:44	12:40
11	LA ROCHE BLANCHE	Rue des Marronniers, rue St Michel, D 25	73,4	98,7	12:53	12:47	12:43
STOP	ST MICHEL-DU BOIS	Carrefour D 25 - D 19 ; D 19	74,5	97,6	12:54	12:49	12:44
Ilots	MAUMUSSON	Rue de la Mairie, rue Ste Anne, D28	79,3	92,8	13:01	12:56	12:51
GR	Calvaire		84,4	87,7	13:09	13:03	12:58
STOP I + RP	LA ROUXIÈRE	Rue Pont Milsant ; rue Châtaigneraie, rue Beauregard, rue St Joseph, D 28	84,7	87,4	13:10	13:04	12:58
PC	LOIREAUXENCE	Rue Pierre de Coubertin,	92,1	80,0	13:21	13:14	13:08
		D 10, La Grande Menière, D 30	92,5	79,6	13:21	13:15	13:09
GR			99,4	72,7	13:32	13:25	13:18
RP	LA CHAPELLE-ST-SAUVEUR	Rue de Bretagne, rue des Forges, rue de la Promenade D 25	100,0	72,1	13:33	13:25	13:19
	ENTRÉE CIRCUIT	Carrefour D 25 - D 10 ; D 10	104,8	67,3	13:40	13:32	13:25
	BELLIGNÉ	rue de la Loire, rue de l'Océane, D 8					
	1 ^{er} Passage sur la ligne d'arrivée		107,0	65,1	13:43	13:35	13:28
	Puis un circuit de 9,3 km à effectuer 7 fois soit 8 passage sur la ligne						
		rue de l'Océane D8, La Rouxière, D 25, D10					
PC	2 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		116,3	55,8	13:57	13:49	13:41
	3 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		125,6	46,5	14:11	14:02	13:54
	4 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		134,9	37,2	14:25	14:15	14:06
	5 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		144,2	27,9	14:39	14:29	14:19
	6 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		153,5	18,6	14:53	14:42	14:32
	7 ^{ème} Passage sur la ligne d'arrivée		162,8	9,3	15:07	14:55	14:45
	ARRIVÉE BELLIGNÉ		172,1	0,0	15:21	15:08	14:57

Zone de ravitaillement Entrée LA ROCHE BLANCHE Km 73 et sortie Km 74,4

Avant-Propos



La course Sarthe-Pays de la Loire est un de ces événements sportifs qui ont le pouvoir de réunir tous les publics, amateurs, professionnels, jeunes et moins jeunes... autour d'une même discipline : le cyclisme. Cette 67^{ème} édition fait une fois de plus la part belle au Pays d'Ancenis avec, le mercredi 10 avril, une étape entre Vallons-de-l'Erdre (Freigné) et Loireauxence (Belligné). Les coureurs pédaleront plus de 170 km en passant par plusieurs de nos communes : Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille et Saint-Sulpice-des-Landes), Panneccé, Riallé, Joué-sur-Erdre, Mouzeil, Ligné, Couffé, Mésanger, La Roche-Blanche avec une arrivée sur la commune de Loireauxence.

Passionnés et curieux seront rassemblés sur les routes du Pays d'Ancenis pour encourager les équipes. L'occasion de réaffirmer la popularité du cyclisme en France à travers cette course fédératrice et festive. Cela participe également à la promotion de notre territoire. Un grand merci aux équipes techniques et aux bénévoles du Pays d'Ancenis pour leur implication.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCIENS

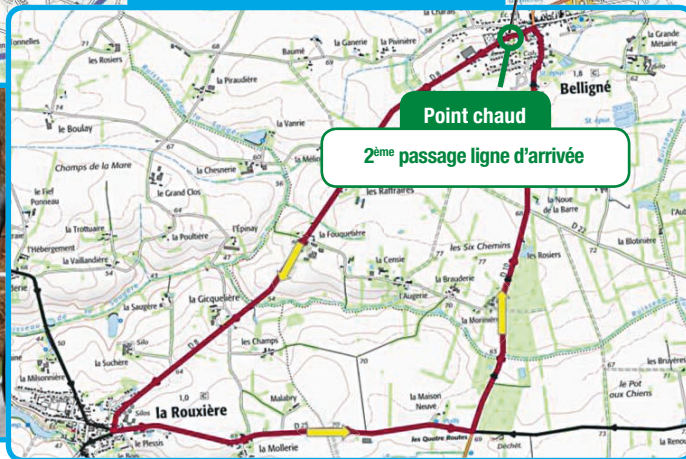
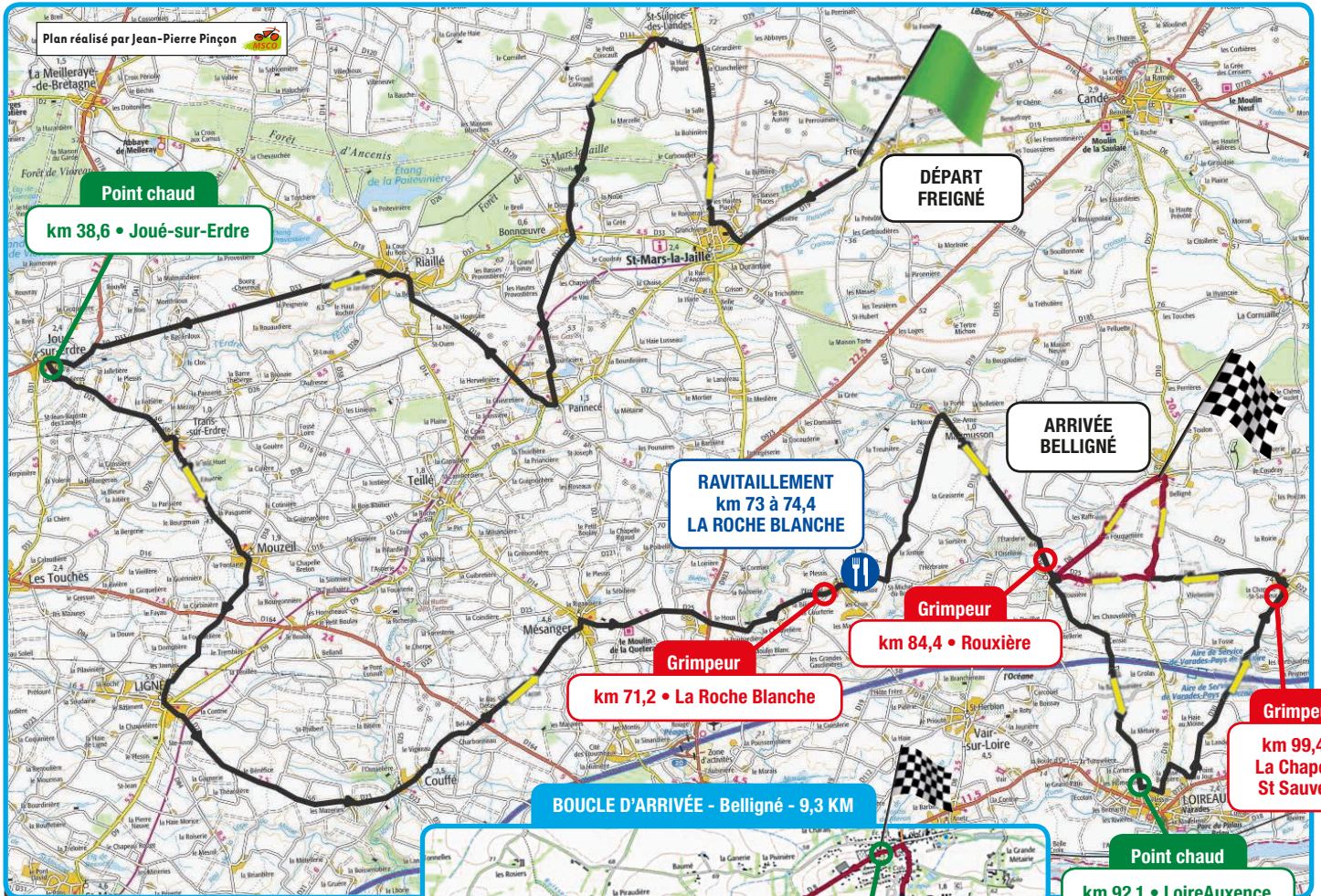
Jean-Michel Tobie

Président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

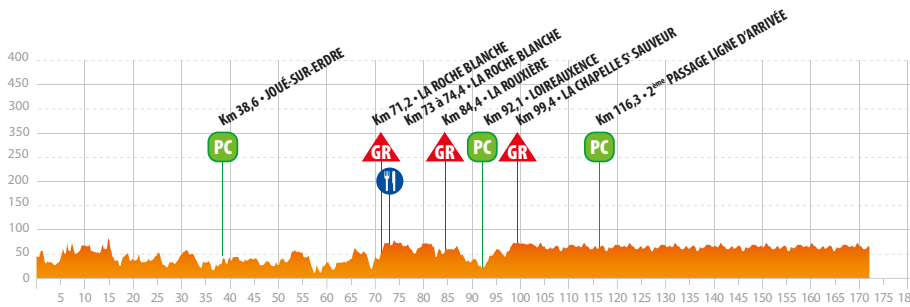
Étape 2

Freigné ➔ Belligné

172,1km



Le profil de l'étape



Les 3 derniers kilomètres

la course en direct sur :
www.sarthe.fr

Avant-Propos



Je remercie vivement l'organisation cycliste « Sarthe Pays de la Loire » d'avoir choisi une arrivée de course sur notre commune de Loireauxence.

Depuis plusieurs années déjà, nous avons le plaisir d'assister au passage des coureurs sur nos 4 communes déléguées (Belligné, La Chapelle St-Sauveur, La Rouxière et Varades). C'est l'un des grands événements sportifs annuels. Son succès n'est plus à démontrer. C'est une course de niveau international, où concourent des champions en devenir.

Cette 67^{ème} édition sera l'occasion pour les coureurs comme pour les spectateurs de découvrir toute l'étendue du territoire de Loireauxence (118 km²) et la diversité de ses paysages. Un écrin idéal pour ce type de performance.

Loireauxence est « un territoire de vélo », où passe le fameux tracé de « la Loire à vélo ». Nous veillons tout particulièrement au bon accueil des cyclistes, tous niveaux confondus, en partenariat étroit avec la commune voisine de Mauges-sur-Loire. 40% des personnes profitant du camping Eco'Loire sur l'Île Batailleuse, entre Varades et St-Florent-le-Vieil, sont des cyclistes.

Le Pays d'Ancenis est une terre sportive accueillant de nombreuses associations et comportant des équipements sportifs de qualité. Un nouveau complexe sportif sera inauguré sur la commune déléguée de Varades à l'horizon 2021.

Du cyclisme débutant au cyclisme expert, chacun voit dans la pratique de la « petite reine » des objectifs différents et complémentaires : le plaisir simple de l'activité en plein air, à son rythme, la performance de vitesse ou d'endurance, les effets bénéfiques sur la santé, l'aspect économique de ce mode de déplacement..

J'invite tout un chacun à « pédaler » jusqu'à la commune déléguée de Belligné le 10 avril pour une arrivée de course spectaculaire !

Claude GAUTIER

Maire de Loireauxence



Arrivée Belligné

10h00 Permanence ligne d'arrivée

Ligne d'arrivée podium organisation
Lieu face au cimetière, rue de l'Océane

Itinéraire d'arrivée

En venant de la Chapelle Saint-Sauveur, D 10, rue de la Loire, rue de l'Océane D 8, La Rouxière, D 25, D 10...

13h43 1^{er} Passage sur la ligne d'arrivée

Circuit de 9.300Km à effectuer à 7 fois soit 8 passages sur la ligne d'arrivée.

15h21 Arrivée des coureurs

Rue de l'Océane, en face du cimetière

Déviations des directeurs sportifs

Itinéraire : rue de la Loire, rue des Deux Provinces, Complexe Prée Baron.

Stationnement des véhicules suiveurs

Stationnement : Complexe Prée Baron, zone parking course et parking visiteurs

15h30 Remise du maillot de Leader

En présence des personnalités invitées

Douches

Salle Prée Baron

Contrôle Médical :

Salle Prée Baron

Salle de Secrétariat classement

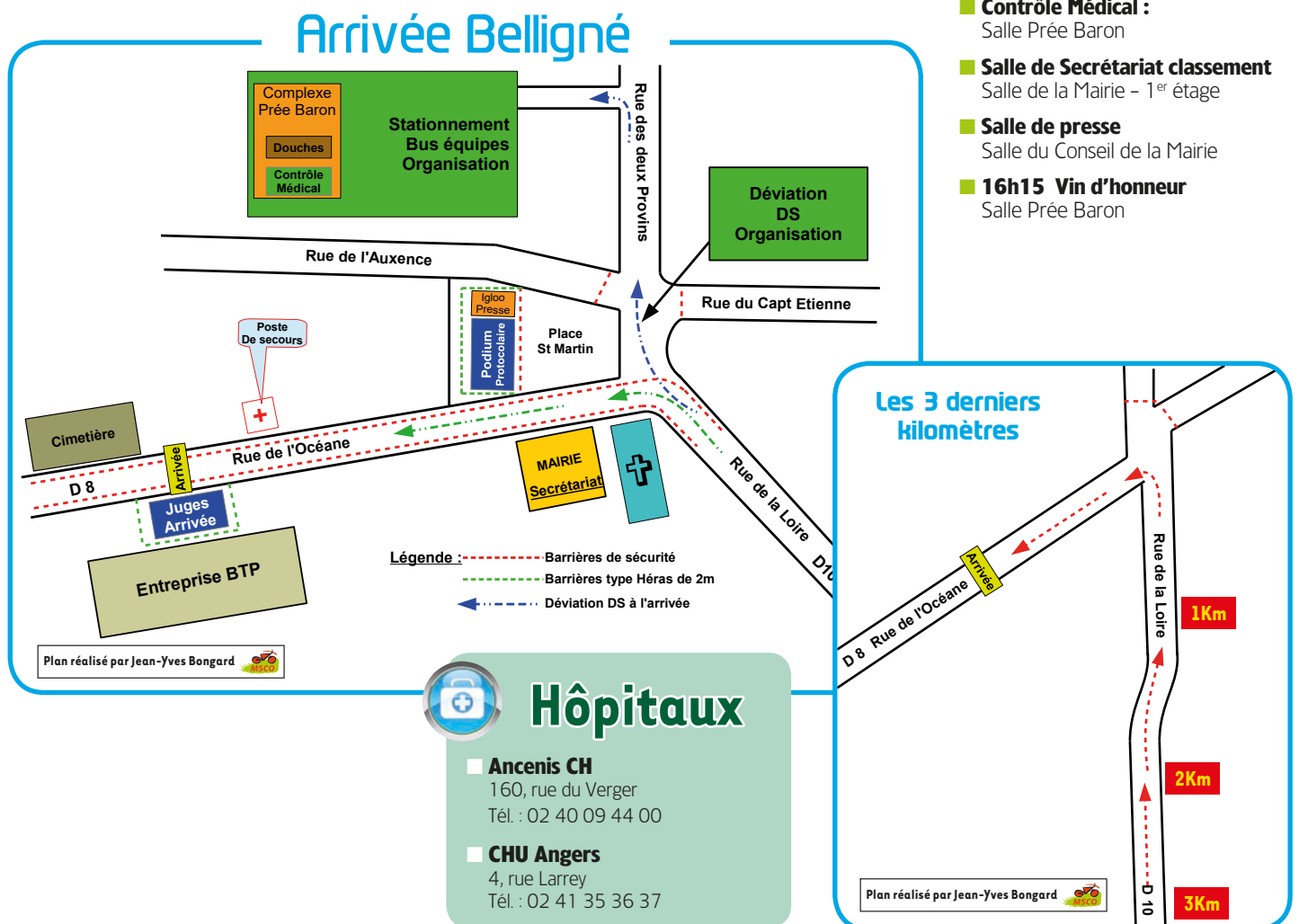
Salle de la Mairie - 1^{er} étage

Salle de presse

Salle du Conseil de la Mairie

16h15 Vin d'honneur

Salle Prée Baron



BERNAUDEAU Cycles

RETROUVEZ-NOUS SUR
LE VILLAGE EXPOSANTS
MARDI 9 AVRIL
À LA CHÂTAIGNERAIE

SAINT-MAURICE-LE-GIRARD
▶ 02 51 52 69 15

LA ROCHE-SUR-YON
▶ 02 51 06 47 87

SAINT-GILLES-CROIX DE VIE
▶ 02 28 17 38 87

FONTENAY-LE-COMTE
▶ 02 51 53 99 20





Artisan
BOULANGER
PÂTISSIER

Espace 23 - SAINT-GÉRÉON - 02 40 98 85 81

V. et S. Belleil

proximité
COURTAGE
 Conseils & Stratégies Patrimoniales

Spécialiste en assurances et solutions d'investissements sur mesure, Proximité Courtage vous accompagne dans la gestion de votre patrimoine et sélectionne en toute indépendance les meilleures offres auprès de nombreux partenaires.

2.500 / 16
 clients / collaborateurs

www.proximite-courtage.fr
 contact@proximite-courtage.fr

29 rue des Marais - 72000 LE MANS • Tél. : 02 43 75 12 76

Le Cottage
 restaurant

Rue de la Gémerie 72230 Arnage - Tel 02 43 21 25 25 – www.brithotel.fr

5 mn du Complexe Automobile du Mans

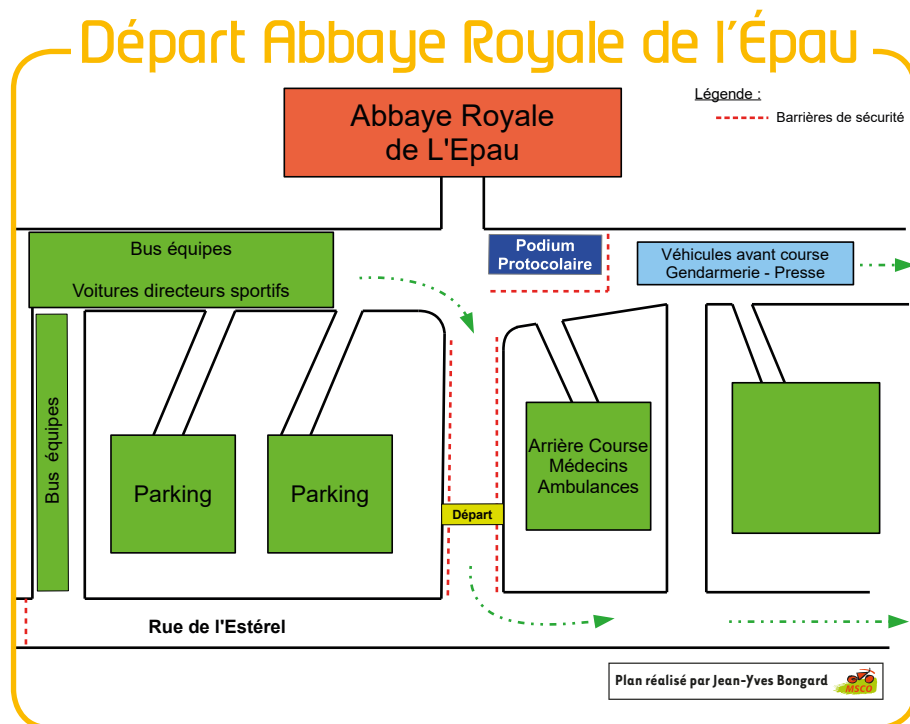
BRIT HOTEL
 Confort

→ Départ Abbaye Royale de l'Épau

JEUDI 11 AVRIL 2019



- **8h30 Permanence**
Abbaye Royale de l'Épau
Podium Organisation
- **8h45 Contrôle des signatures**
Abbaye Royale de l'Épau
Podium Organisation
- Permanence/Secrétariat**
Abbaye Royale de l'Épau
- **10h45 Rassemblement des véhicules suiveurs, officiels et directeurs de course**
Parking Abbaye Royale de l'Épau
- **10h55 Rassemblement des coureurs**
Parking Abbaye Royale de l'Épau
- **11h00 Départ en groupe**
Donné par les personnalités
Itinéraire : D 152, direction Changé...
- **11h15 Départ réel**
Parence, D 91-D91 bis...



Hôpitaux

- **Château Gontier**
1, quai Georges Lefèvre
Tél. : 02 43 09 33 33
02 43 09 33 40
- **Mayenne**
229, bd Paul Lintier
Tél. : 02 43 08 73 00
- **Alençon**
25, rue de Fresnay
Tél. : 02 33 32 30 30
- **Laval**
33, rue Haut Rocher
Tél. : 02 43 66 50 00
- **CHU Angers**
4, rue Larrey
Tél. : 02 41 35 36 37



Avant-Propos



Depuis plusieurs années, notre commune a l'honneur d'accueillir la Course Cycliste Sarthe Pays de la Loire. Pré-en-Pail-Saint-Samson est la plus petite ville d'arrivée mais l'une des boucles décisives de cette compétition qui réunit de grands champions.

Notre commune a la chance d'offrir à 10 000 passionnés un spectacle sportif de haut niveau, une manifestation bien enracinée dans le « paysage local » où les coureurs nous tiennent en haleine jusqu'au Mont des Avaloirs, notre point culminant à 417m.


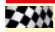
Je tiens à saluer le travail colossal des organisateurs mais également l'implication de notre personnel communal et intercommunal, dont le rôle est essentiel pour le bon déroulement de cette journée.

Pour conclure, comme chaque année, nous attendons avec impatience ce grand événement sportif où nous accueillerons notre public toujours plus nombreux pour lui faire découvrir les trésors de notre territoire.

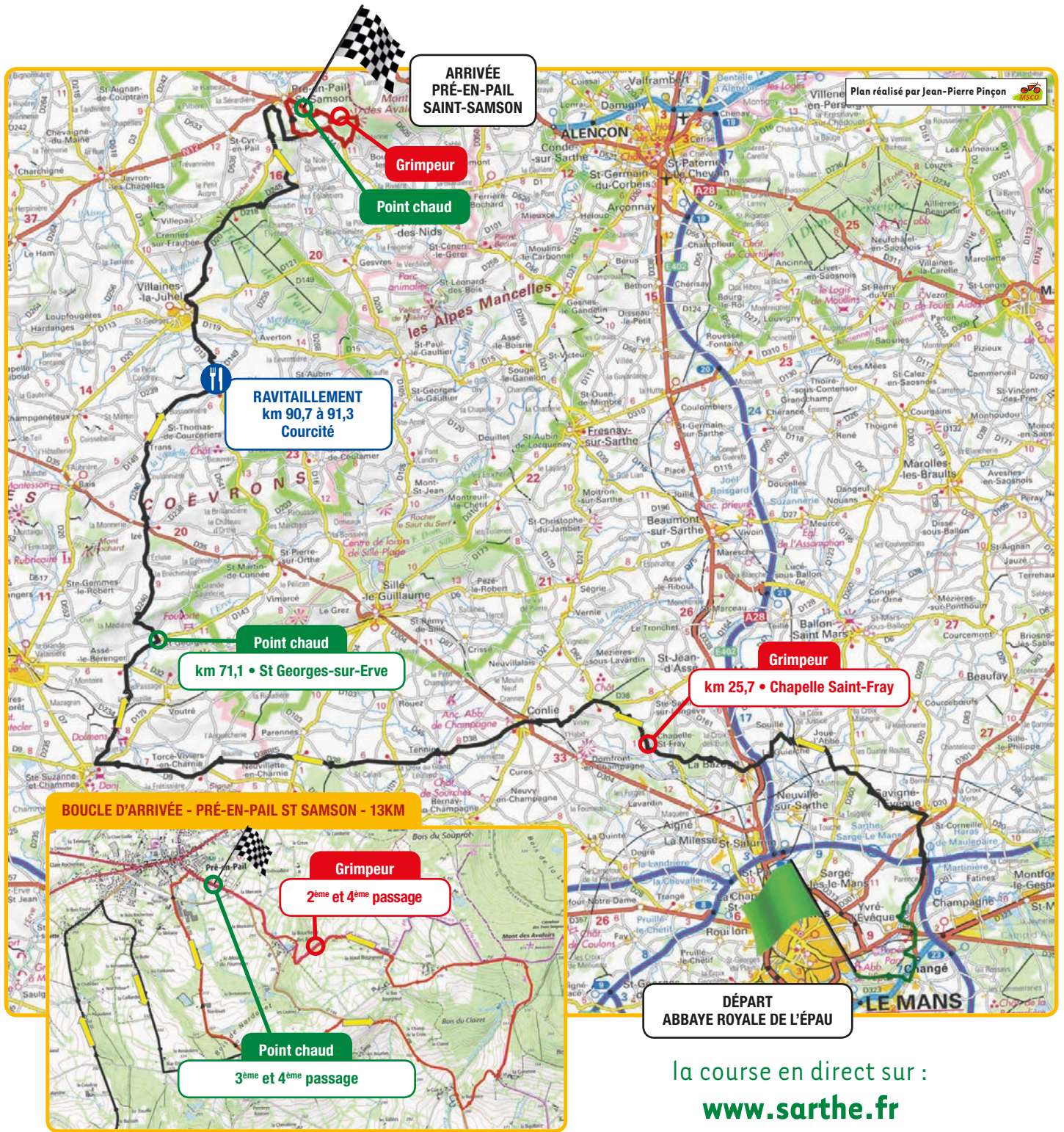
Denis GESLAIN

Maire de Pré-en-Pail Saint Samson

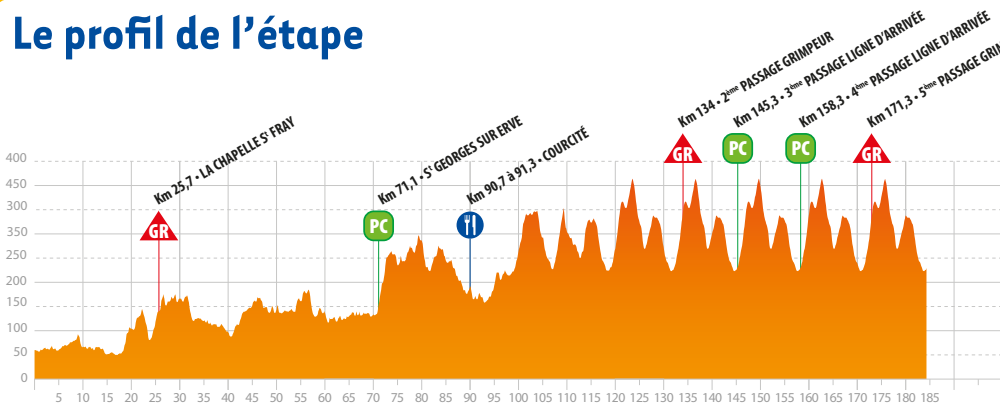
la course en direct sur :
www.sarthe.fr

VILLES TRAVERSEES	ITINERAIRES	km Fait	km Restant	horaires coureurs 40K/h	horaires coureurs 42K/h	horaires coureurs 44K/h
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE						
ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU	Rassemblement : rue d'Estereil, D 152	0,0	184,3	10h55	10h55	10h55
Départ Fictif	Rue de l'Épau,	0,0	184,3	11h00	11h00	11h00
CHANGÉ	Rue de la Juiverie, rue St Jacques, rue de l'Église, rue d'Yvré l'Évêque, D 92 Chemin aux Bœufs, chemin des Mesliers,		184,3	11h05	11h05	11h05
RP	YVRÉ L'ÉVÊQUE					
	Traversée la D 314, route de la Garenne, Pont Romain, rue de Parence					
	Départ réel Parence	0,0	184,3	11h15	11:15	11:15
RP	Carrefour D 91 - D 91Bis ; D 91Bis	0,7	183,6	11:16	11:16	11:15
	Carrefour D 91Bis - D 20Bis ; D 20Bis	3,8	180,5	11:20	11:20	11:20
	Carrefour D 20Bis - D 301 - D 232; D 232	4,3	180,0	11:21	11:21	11:20
	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE					
	Grande rue, rue Alphonse Lavallée, route de Joué l'Abbé, D 232	4,3	180,0	11:21	11:21	11:20
STOP	Traversée la D 300 ; C 6	10,0	174,3	11:30	11:29	11:28
STOP	Carfour C 6 - C1 ; C 6	11,0	173,3	11:31	11:30	11:30
	JOUÉ-L'ABBÉ					
	Route de la Trugalle, rue Principale, route de La Guierche, D 149	12,5	171,8	11:33	11:32	11:32
	LA GUIERCHE					
	Rue de La Pilonnière,	14,5	169,8	11:36	11:35	11:34
	Traversée la D 47	14,5	169,8	11:36	11:35	11:34
PN	Rue de la Gare, D 148	14,7	169,6	11:37	11:36	11:35
	Rue des Ponts, rue de la Mairie, D 148	15,5	168,8	11:38	11:37	11:36
STOP	Carrefour D 148 - D 241 ; D 148	16,2	168,1	11:39	11:38	11:37
	LA BAZOGE					
	Rue du G ^e De Gaulle, Traversée la D 148A, rue des Hortensias	19,6	164,7	11:44	11:43	11:41
	Rue de la Madeleine, D 242	19,1	165,2	11:43	11:42	11:41
	Carrefour D 242 - D 401 ; D 242	22,1	162,2	11:48	11:46	11:45
	Carrefour D 242 - D 82 ; D 82	24,3	160,0	11:51	11:49	11:48
GR	LA CHAPELLE ST FRAY	25,7	158,6	11:53	11:51	11:50
	Carrefour D 82 - D 38 ; D 38	30,0	154,3	12:00	11:57	11:55
	Carrefour D 38 - D 82 ; D 38	30,6	153,7	12:00	11:58	11:56
	Traversée la D 304	35,1	149,2	12:07	12:05	12:02
STOP	CONLIE					
	Rue de Sate Sabine, rue de l'Eglise, rue de Tennie, D 38	35,8	148,5	12:08	12:06	12:03
	TENNIE					
	Rue Prospère Hirbec, rue Andrée, D 38	40,7	143,6	12:16	12:13	12:10
	Traversée la D 101 ; D 38bis,	43,7	140,6	12:20	12:17	12:14
	Traversée la D4	49,5	134,8	12:29	12:25	12:22
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE						
	D 38bis ; D 161	49,5	134,8	12:29	12:25	12:22
	Carrefour D161 - D9, D161	55,0	129,3	12:37	12:33	12:30
	TORCÉ-VIVIERS-EN-CHARNIE					
	Rue de Bouille, rue de la Mairie, rue de l'Union, D 9	54,6	129,7	12:36	12:33	12:29
STOP	Carrefour D 9 - D 125 ; D9	61,2	123,1	12:46	12:42	12:38
	STE SUZANNE					
	D9 - D143 - D143	61,8	122,5	12:47	12:43	12:39
	ASSE-LE-BÉRENGER					
	Carrefour D 143 - D 32	68,7	115,6	12:58	12:53	12:48
	Route de Ste Suzanne, route d'Evron, Route de St Georges	68,9	115,4	12:58	12:53	12:48
	Carrefour D 32 - D 143 ; D 143	68,9	115,4	12:58	12:53	12:48
PC	ST-GEORGES-SUR-ERVE	71,1	113,2	13:01	12:56	12:51
	Rue des Coévrans, rue de l'Erve , D 240					
	D 240	74,6	109,7	13:06	13:01	12:56
	Carrefour D 240 - D 517 ; D 240	77,1	107,2	13:10	13:05	13:00
	IZÉ					
	Carrefour D 240 - D 35 ; rue des Coévrans, D 35	79,3	105,0	13:13	13:08	13:03
	Carrefour D 35 - D 240 ; D 240, rue des Lavandières	79,5	104,8	13:14	13:08	13:03
	Carrefour D 240 - C 1 ; D 240	79,8	104,5	13:14	13:09	13:03
STOP	TRANS					
	Rue du Souvenir, rue des Vallées, rue des Alpes Mancelles	84,8	99,5	13:22	13:16	13:10
I	Carrefour D 205 - D 149 ; D 149	84,9	99,4	13:22	13:16	13:10
	COURCITÉ					
	Carrefour D 149 - C 4 ; D 149, rue de Bretagne	90,7	93,6	13:31	13:24	13:18
	Carrefour D 149 - D 13 ; D 13, place de l'église, rue de la Mairie	90,7	93,6	13:31	13:24	13:18
	Carrefour D 13 - D 149 ; D 13	91,3	93,0	13:31	13:25	13:19
STOP	VILLAINES-LA-JUHEL					
	D 13 - Rocade	95,2	89,1	13:37	13:31	13:24
	Rocade - D 119 ; rocade	95,8	88,5	13:38	13:31	13:25
	Rocade - D 121 ; rocade	96,5	87,8	13:39	13:32	13:26
	Rocade - D20 ; D20	97,2	87,1	13:40	13:33	13:27
	Carrefour D 20 - D 218; D 218	103,9	80,4	13:50	13:43	13:36
	Rouvardin					
	Carrefour D 218 - D 245; D 245	105,4	78,9	13:53	13:45	13:38
	ST-JULIEN-DES-ÉGLANTIERS					
	Carrefour D 245 - La Noë,	107,8	76,5	13:56	13:49	13:42
	Carrefour route de la Noë - D 20 ; D 20	110,6	73,7	14:00	13:53	13:45
	Carrefour D 20 - Le Bois Couré - La Callardière	113,6	70,7	14:05	13:57	13:49
	Carrefour La Callardière - rue de la Creuse	115,6	68,7	14:08	14:00	13:52
	Entrée du Circuit	116,8	67,5	14:10	14:01	13:54
	Carrefour VC ? - Rue de La Creuse - D 204	116,8	67,5	14:10	14:01	13:54
	PRÉ-EN-PAIL SAINT SAMSON					
	D 204, rue des Magasins, route de St Pierre des Nids	119,1	65,2	14:13	14:05	13:57
	1 ^{er} Passage ligne d'arrivée	119,3	65,0	14:13	14:05	13:57
Puis un circuit de 13Km à effectuer 5 fois soit 6 passages sur la ligne						
	D 144, VC 174, CR 101, CR 100, CR 113, CR 13					
	1 ^{er} passage ligne Grimpeur	121,6	62,7	14:17	14:08	14:00
	Descente des Avaloirs La Garenne La Ridelière, D 144, VC ?, D 204					
	Rue de Gesvres, rue des magasins, route de St Pierre des Nids					
	2 ^{ème} Passage ligne d'arrivée	132,3	52,0	14:33	14:24	14:15
GR	2^{ème} passage ligne grimpeur	134,0	50,3	14:36	14:26	14:17
PC	3^{ème} Passage ligne d'arrivée	145,3	39,0	14:52	14:42	14:33
PC	4^{ème} Passage ligne d'arrivée	158,3	26,0	15:12	15:01	14:50
GR	5^{ème} Passage ligne grimpeur	171,3	13,0	15:31	15:19	15:08
	ARRIVÉE					
	Ligne d'arrivée, route des Avaloirs, face au stade	184,3	0,0	15:51	15:38	15:26
	PRÉ-EN-PAIL SAINT SAMSON					

Zone de ravitaillement COURCITÉ Km 90,70 et Km 91,30



Le profil de l'étape



Les 3 derniers kilomètres



Avant-Propos



Le Mont des Avaloirs : Terre de vélo et terre d'accueil !

Qui mieux que le mont des Avaloirs avec ses 417 mètres d'altitude et ses presque 5 kilomètres de montée, répétées 5 fois, peut offrir un meilleur terrain de jeu aux grimpeurs qui rêvent d'en découvrer sur les routes du circuit Sarthe Pays de la Loire ? C'est à l'évidence d'excellentes conditions aussi pour permettre un magnifique spectacle au nombreux public qui ne s'y trompe pas en se postant chaque année sur les pentes de ces routes sinueuses.

Pour notre Communauté de Communes, c'est une fierté de participer à ce bel événement et nous sommes ravis de pouvoir à nouveau être à vos côtés avec le soutien du Conseil Départemental de la Mayenne.

Cette terre de vallons et de collines est souvent un espace prisé par les cyclistes.

Il va être dès l'année prochaine, traversé par l'itinéraire de la Véloscénie qui relie Chartres au Mont Saint Michel. Le Mont des Avaloirs lui-même sera sur le parcours. Cette année encore, comme tous les quatre ans depuis 1979, nous accueillerons du 18 au 22 août, les quelques 7000 randonneurs cyclotouristes, venant de près de cent pays et de tous les continents, qui relieront Versailles à Brest dans le mythique Paris-Brest-Paris, en faisant étape à l'aller comme au retour à Villaines la Juhel, sur une épreuve de plus de 1200 kilomètres. Et puis, parce que le vélo est aussi un moyen formidable de déplacement quotidien, notre territoire a reçu en septembre dernier, des mains de Madame Elisabeth BORNE, ministre chargée des transports, le label de « la mobilité française » avec le titre de « Tous à bicyclette ».

Autant dire que la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, sait se démarquer et se montrer attractive pour les touristes qui veulent profiter d'une nature préservée.

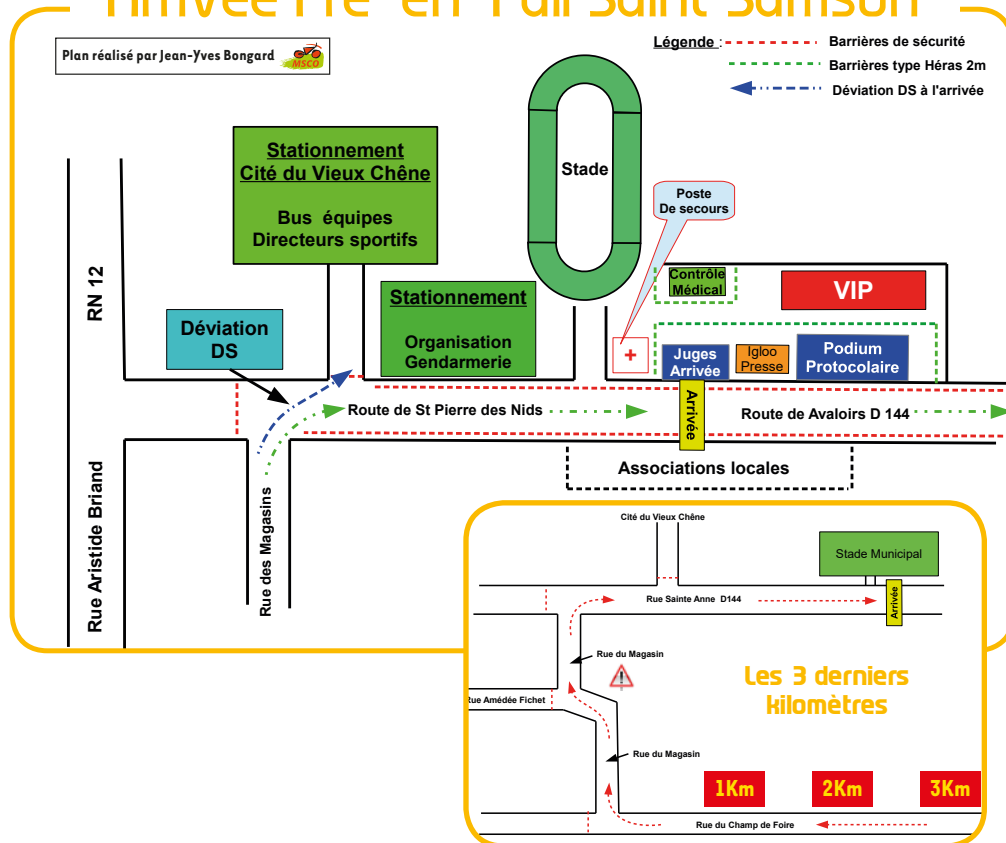
Vous êtes donc attendus le 11 avril. Mais vous serez aussi très bien accueillis si d'aventure l'envie vous prend de venir visiter plus longuement notre territoire ou pourquoi pas, vous installer dans l'une de nos 26 communes. Vous y découvrirez des équipements publics nombreux, des entreprises de pointe et de magnifiques paysages touristiques.

À bientôt !

Daniel LENOIR

Président de la Communauté de Communes Mont des Avaloirs

Arrivée Pré-en-Pail Saint Samson



➔ Arrivée Pré-en-Pail St Samson

- **10h00 Permanence**
Ligne d'arrivée podium protocolaire
Route des Avaloirs
- **14h17 1^{er} passage des coureurs sur la ligne d'arrivée**
Plus un circuit de 13,0 Km à effectuer 5 fois soit 6 passages sur la ligne d'arrivée : route de Saint-Pierre-des-Nids, CR 113, CR 13, sommet des Avaloirs, descente des Avaloirs, la Garenne, la Ridelière, D 144, C 201, D 204, rue de Gesvres, rue des Magasins, D 144
- **15h51 Arrivée des coureurs**
Route des Avaloirs, face au stade
- Déviation des directeurs sportifs**
(assurée par l'organisation)
Itinéraire : Cité du Vieux Chêne
- Stationnement des Véhicules suiveurs**
Cité du Vieux Chêne
- **16h10 Remise du maillot de leader**
En présence des personnalités invitées
- Douches**
Stade
- Salle commissaires internationaux**
Mairie
- Salle de secrétariat**
Mairie
- Contrôle Médical**
Vestiaire arbitres au stade
- Salle de presse**
Mairie
- **17h00 Vin d'honneur**
Barnums VIP



Hôpitaux

- **Château Gontier**
1, quai Georges Lefèvre
Tél. : 02 43 09 33 33
02 43 09 33 40
- **Mayenne**
229, bd Paul Lintier
Tél. : 02 43 08 73 00
- **Alençon**
25, rue de Fresnay
Tél. : 02 33 32 30 30
- **Laval**
33, rue Haut Rocher
Tél. : 02 43 66 50 00
- **CHU Angers**
4, rue Larrey
Tél. : 02 41 35 36 37

Nos partenaires

VENTE LOCATION RÉPARATION CYCLES

ROUTE VTT ÉLECTRIQUE VTC 06 74 49 12 31



hlc

Sarl HLC
ZAC des truberdières
72220 ECOMMOY

hadrienlegagneurcycles.com

hlc.legagneur@hotmail.fr

Campanile

HOTEL RESTAURANT

Le Mans Sud - Arnage

02 43 21 81 21

lemans.arnage@campanile.fr



**VOTRE SPÉCIALISTE DU TEXTILE
ET DE L'OBJET PUBLICITAIRE**

02 43 393 810
PROGKOM.FR

43, rue Albert-Einstein - Z.I. Nord - 72650 La Chapelle-Saint-Aubin

Fleury Michon



Sur 120 jours de course par an et avec plus de 150 recettes à leur carte, Luc, Patrick et Christophe concoctent tous les repas du Team Direct Energie depuis 14 ans.



LE CRÉDIT MUTUEL SOUTIENT LES ÉVÈNEMENTS DE SA RÉGION

.....
Ensemble, plus qu'une banque.

Crédit  Mutuel

— **Maine-Anjou, Basse-Normandie** —

→ Départ Sillé-le- Guillaume

VENDREDI 12 AVRIL 2019



Sillé le Guillaume

- **8h30 Permanence**
Salle Maurice Termeau
- **9h00 Contrôle des signatures, Présentation des coureurs**
Podium gare (ville)
- Stationnement véhicules et officiels**
Place de la Gare
- **9h45 Rassemblement de la caravane publicitaire**
Rue du Coq Hardi
- **9h50 Départ de la caravane publicitaire**
- **10h15 Rassemblement des véhicules suiveurs et officiels**
Devant la gare, rue du Cd Levard
- **10h45 Rassemblement des coureurs**
Place de la gare
- **10h50 Départ en groupe**
Donné par Monsieur le Maire
Itinéraire : Place de la gare, rue du Cd Levard, rue du Coq Hardi, Grande Rue, rue du Docteur Touchard, route de Beaumont, D 5, Saint-Rémy...
- **11h00 Départ réel**
Sortie de Saint-Rémy-de-Sillé sur D 5

Avant-Propos



Sillé le Guillaume, ville sportive, reçoit pour la 9^{ème} fois de son histoire le circuit de la Sarthe et des Pays de la Loire. La dernière étape de la 67^{ème} édition sera Silléenne avec son départ en centre-ville et son arrivée sur la route de Sillé-Plage.

Sillé le Guillaume est fière d'accueillir le circuit de la Sarthe et des Pays de la Loire, épreuve attendue tant par les amateurs de la petite reine que par les professionnels.

Ce circuit est en effet une véritable rampe de lancement pour de jeunes espoirs du cyclisme vers les grandes courses nationales dont le Tour de France. Il suffit de se pencher sur les étapes qui ont eu lieu à Sillé pour le constater : dès 1961 c'est Jean Danguillaume qui s'illustre sur cette étape, en 1975 un gamin de 20 ans Bernard Hinault remporte la course, en 1980 la victoire est pour le champion du monde junior Greg Lemond, en 1993 au départ à Sillé se trouve Jean-François Bernard qui gagnera la course au Mans etc.

C'est donc sur une étape particulièrement difficile sportivement que s'illustreront les futurs champions de demain. Après un passage dans les Alpes Mançelles, les coureurs effectueront six tours en ville avec trois difficultés : les montées de la rue de Mayenne, de la rue de la sangle ainsi que de la rue aux larrons à Saint-Rémy-de-Sillé.

Mais c'est aussi une étape qui se veut une véritable fête du vélo comme Sillé le Guillaume, fidèle à son image dynamique, aime les organiser. Sillé le Guillaume aime le sport et accueille toujours avec plaisir et enthousiasme les nombreuses épreuves sportives qui ont lieu sur son territoire.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis depuis plusieurs semaines : les passionnés, les bénévoles sous la houlette de Laurent Launay, les services municipaux techniques et administratifs... qui ont tout mis en œuvre afin que cette journée reste un souvenir impérisable pour tous.

Je tiens à remercier le comité d'organisation, son président Gérald Feuvrier, son équipe pour les qualités d'organisation de cette grande épreuve sportive, le département de la Sarthe et le Maine Libre.

Je remercie aussi tous les partenaires qui fidèlement d'année en année suivent cette course.

Je serais aussi très heureux de retrouver mon ami Daniel Mangeas qui commentera la course car comme le dit le journal la Petite Reine « Daniel Mangeas est au cyclisme ce que la Joconde est au Louvre ».

Nous attendons le public nombreux, passionné, curieux pour découvrir cette dernière étape lors d'une journée qui se vaudra tout simplement exceptionnelle.

Bonne journée et Bonne course !

Gérald Galpin

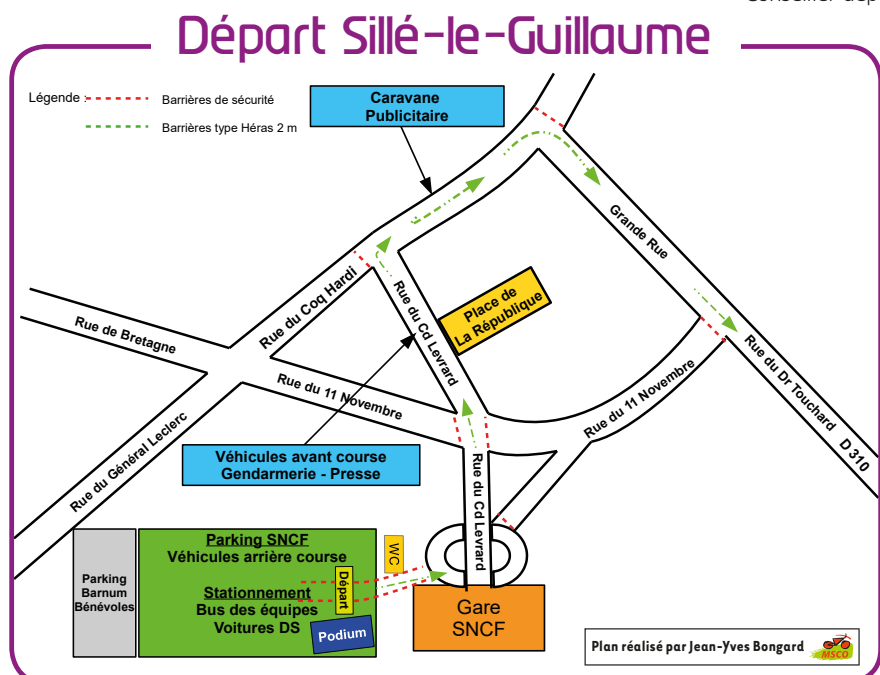
Maire de Sillé-le-Guillaume
Conseiller départemental



Hôpitaux

- **Pôle Santé le Bailleul**
La Chasse du Point du Jour
Tél. : 02 44 71 30 00
- **CHU Le Mans**
194, avenue Rubillard
Tél. : 02 43 43 43 43

la course en direct sur :
www.sarthe.fr

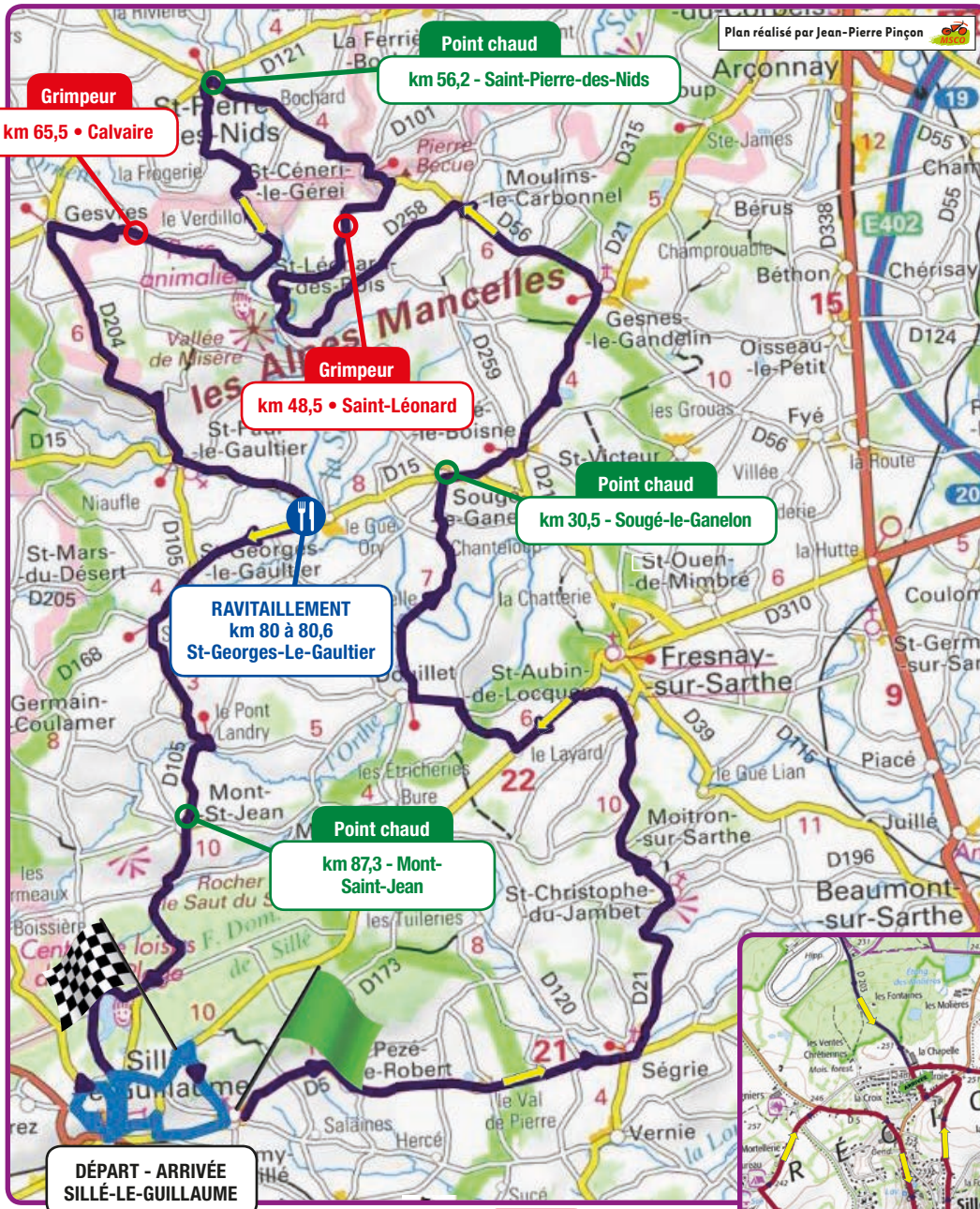


VILLES TRAVERSÉES	ITINÉRAIRES	km Fait	km Restant	heures coureurs 40K/h	heures coureurs 42K/h	heures coureurs 44K/h	heures caravane	
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE								
SILLÉ-LE-GUILLAUME	Rassemblement : Place de la gare	0,0	183,3	10h45	10h45	10h45	09h45	
	Départ Fictif							
	Rue du C ^e Levrard, rue du Coq Hardi, Grande Rue,		183,3	10h50	10h50	10h50	09h50	
	Rue du Docteur Touchard, route de Baumont, D 5, St Rémy							
	D 5 St Rémy de Sillé	0,0	183,3	11:00	11:00	11:00	10h10	
RP	SAINT-RÉMY DE SILLÉ	Rue de Grasby, D 5	0,0	183,3	11:00	11:00	11:00	10:10
	PEZÉ-LE-ROBERT	Ruedu 11 Août 1944; D 5	2,7	180,6	11:04	11:03	11:03	10:14
		Carrefour D 21 - D 5; D 21	9,1	174,2	11:13	11:13	11:12	10:23
	SÉGRIE	Rue Pierreuse, rue de la Gare, D 21	9,2	174,1	11:13	11:13	11:12	10:23
		D 21 - D 5; D 21	9,4	173,9	11:14	11:13	11:12	10:24
	ST CHRISTOPHE-DU-JAMBET	Rue de Bellevue, rue François Rabelais, D 21	13,7	169,6	11:20	11:19	11:18	10:30
		Carrefour D 21 - D 21b; D 21b	18,6	164,7	11:27	11:26	11:25	10:37
	ST-AUBIN-DU-LOCQUENAY	Rue de St Christophe, rue de Fougeray, D 21 Bis	18,7	164,6	11:28	11:26	11:25	10:38
STOP		Carrefour D 21 Bis - D 310, D 310	20,0	163,3	11:30	11:28	11:27	10:40
	LE LAYARD	Carrefour D 310 - D 120; D 120	21,9	161,4	11:32	11:31	11:29	10:42
	DOUILLET-LE-JOLY	Carrefour D 120 - D 173; rue de Bel Air; D 173	24,9	158,4	11:37	11:35	11:33	10:47
PC	SOUGÉ-LE-GANELON	Rue Puit Forget, rue des Tisserands, rue de la Martinière	30,5	152,8	11:45	11:43	11:41	10:55
STOP		Carrefour D 173 - D 15 - D 112 D - 106; D 106	30,7	152,6	11:46	11:43	11:41	10:56
STOP		D 106	31,0	152,3	11:46	11:44	11:42	10:56
		Carrefour D 106 - D 15; D 106	31,4	151,9	11:47	11:44	11:42	10:57
	ASSÉ-LE-BOISNE	Rue St-Vincent, D 21	32,5	150,8	11:48	11:46	11:44	10:58
STOP		Grande Rue; D 21	33,0	150,3	11:49	11:47	11:45	10:59
	GESNES-LE-GANDELIN	Route d'Assé, place de l'Église, rue de la Grouas; D 56	36,7	146,6	11:55	11:52	11:50	11:05
	MOULIN-LE-CARBONNEL	Rue St Symphorien, rue St Cenery,	40,5	142,8	12:00	11:57	11:55	11:10
		Carrefour D 56 - D 150, D 200 - D 258; D 258	40,5	142,8	12:00	11:57	11:55	11:10
		Carrefour D 56 - D 258; D 258	40,8	142,5	12:01	11:58	11:55	11:11
STOP	ST LÉONARD-DES-BOIS	Carrefour D 258 - D 112; D 112	46,2	137,1	12:09	12:06	12:03	11:19
		Rue des Alpes Mancelles, route de Gasseau	46,2	137,1	12:09	12:06	12:03	11:19
		Carrefour D 112 - D 146; D 146	46,6	136,7	12:09	12:06	12:03	11:19
GR			48,5	134,8	12:12	12:09	12:06	11:22
		Carrefour D 146 - D 56; D 56	51,5	131,8	12:17	12:13	12:10	11:27
	PONT ÉTROIT		52,0	131,3	12:18	12:14	12:10	11:28
	ST-CÉNERI-LE GEREI	Carrefour D 535; D 101; D535	52,1	131,2	12:18	12:14	12:11	11:28
		Route de Saint Pierre, D 535, D 144	53,5	129,8	12:20	12:16	12:12	11:30
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE								
PC	Chantemele Ouest D 144		56,2	127,1	12:24	12:20	12:16	11:34
	ST-PIERRE-DES-NIDS	Rue Montaigu, rue Bosneuil, rue de l'Oratoire St Hubert, D 505	57,0	126,3	12:25	12:21	12:17	11:35
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE								
		D 505 - D 270; D 270	59,0	124,3	12:28	12:24	12:20	11:38
		D 270 - D 112; D 112	62,5	120,8	12:33	12:29	12:25	11:43
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE								
		D 112 - D 149; D 149	64,0	119,3	12:36	12:31	12:27	11:46
GR	Calvaire D 149		65,5	117,8	12:38	12:33	12:29	11:48
	GESVES	Rue des Alpes Mancelles, rue des Chênes, D 204	67,3	116,0	12:40	12:36	12:31	11:50
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE								
		D 204 - D 105	71,0	112,3	12:46	12:41	12:36	11:56
STOP		Carrefour D 105 - D 15; D 15	73,9	109,4	12:50	12:45	12:40	12:00
	SAINT-PAUL-LE-GAULTIER	Rue de Fresnay; D 15	73,9	109,4	12:50	12:45	12:40	12:00
	LE GUÉ ORY	Carrefour D 15 - D 106; D 106	77,4	105,9	12:56	12:50	12:45	12:06
	SAINT-GEORGES-LE-GAULTIER	Carrefour D 106 - D 105; D 106	80,4	102,9	13:00	12:54	12:49	12:10
		Rue du Commerce, rue Ste Anne, D 105	80,6	102,7	13:00	12:55	12:49	12:10
		Carrefour D 105 - D 168; D 105	82,0	101,3	13:03	12:57	12:51	12:13
	Col de La Croix des Six Chemins	168m	83,5	99,8	13:05	12:59	12:53	12:15
STOP		Carrefour D 105 - D 112 Bis C 5; D 105	85,3	98,0	13:07	13:01	12:56	12:17
PC	MONT-SAINT-JEAN	Rue du G^e de Gaulle, rue de la Liberation; D 105	87,3	96,0	13:10	13:04	12:59	12:20
	LE RENDEZ-VOUS	Carrefour D 105 - Sillé Plage; Sillé Plage; D 303	92,1	91,2	13:18	13:11	13:05	12:28
	SILLÉ-LE-GUILLAUME							
	Entrée du Circuit	La Charpenterie, VC 5, Grand Champ, route de Mont St Jean	95,7	87,6	13:23	13:16	13:10	12:33
		La Croix, D 310, Bon Pain, La Garenne, St Rémy de Sillé, D 5, La Foucherie, D 310, rue du Loiron, Rue de Fresnay, rue du 11 Novembre, rue du Cd Levrard, rue du Coq Hardi, Pl St Etienne, rue Dorée, rue Mayenne C1, C2, Mortellerie, route de Villaines, D 5, rue Gl De Gaulle, rue Abreuvoir, rue de Château, rue de la Sangle, chemin de la Baverie, C 8, chemin du carrefour du Gué-Gressier, D 105, D203 La Charpenterie						
	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée		108,3	75,0	13:42	13:34	13:27	12:52
	Puis un circuit de 12,500km à parcourir 6 fois							
GR	2^{ème} passage ligne grimpeur		116,5	66,8	13:54	13:46	13:38	
	2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		120,8	62,5	14:01	13:52	13:44	
	3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		133,3	50,0	14:19	14:10	14:01	
	4 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		145,8	37,5	14:38	14:28	14:18	
	5 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		158,3	25,0	14:57	14:46	14:35	
	6 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		170,8	12,5	15:16	15:04	14:52	
	SILLÉ-LE-GUILLAUME		183,3	0,0	15:34	15:21	15:09	13:15
	ARRIVÉE FINALE							

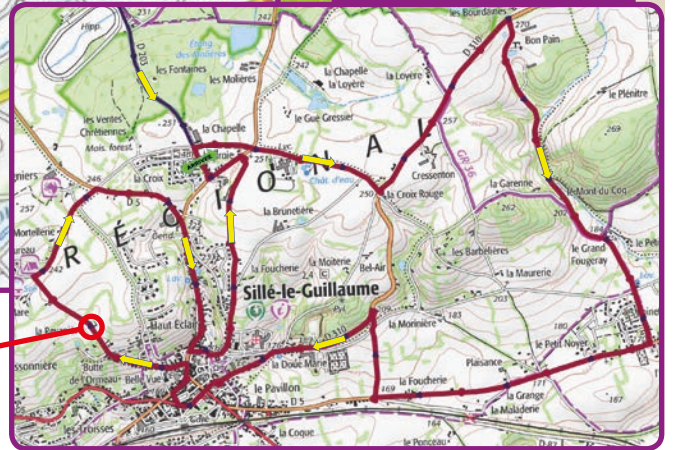
Zone de ravitaillement Entrée de St-Georges-le-Gaultier Km 80 et centre Bourg Km 80,60

Étape 4

Sillé-Le-Guillaume → Sillé-Le-Guillaume

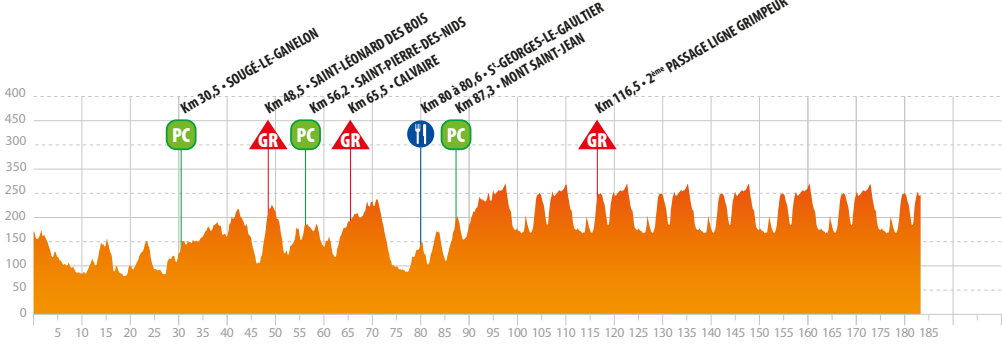


BOUCLE D'ARRIVÉE SILLÉ-LE-GUILLAUME - 12,5KM

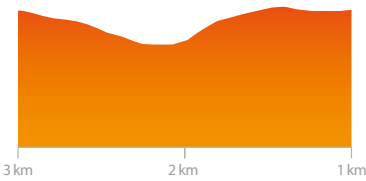


la course en direct sur : www.sarthe.fr

Le profil de l'étape



Les 3 derniers kilomètres





©VU20 - Coulaines

➔ Arrivée Sillé-le-Guillaume

10h00 Permanence

Ligne d'arrivée podium protocolaire

Route de "Sillé-Plage"

Responsable sécurité :

M. LEBRETON - 06 16 49 93 51

13h23 Entrée sur le circuit

En venant de Sillé-Plage D 203 :
Route de Sillé-Plage, VC 5, Grand-Champ, route de Mont Saint-Jean, la Croix Rouge, D 310, Bon Pain, La Garenne, Saint Rémy de Sillé, D 5, La Foucherie, D 310, rue du Loiron, rue de Fresnay, rue du 11 Novembre, rue du Cd Levard, rue du Coq Hardi, Place S^t Étienne, rue Dorée, rue de Mayenne, C 1, C 2, la Mortellerie, route de Villaines, D 5, rue du G^{al} de Gaulle, rue de l'Abreuvoir, rue du Château, rue de la Sangle, chemin de la Baverie, C 8, chemin du Carrefour du Gué-Gressier, D 105, D 203, route de Sillé-Plage...

13h42 1^{er} Passage des coureurs sur la ligne d'arrivée

Puis un circuit de 12,400 Kms à effectuer 6 fois soit 7 passages sur la ligne : Route de Sillé-Plage, VC 5, Grand-Champ, route de Mont Saint-Jean, la Croix Rouge, D 310, Bon Pain, La Garenne, Saint Rémy de Sillé, D 5, La Foucherie, D 310, rue du Loiron, rue de Fresnay, rue du 11 Novembre, rue du Cd Levard, rue du Coq Hardi, Place S^t Étienne, rue Dorée, rue de Mayenne, C 1, C 2, la Mortellerie, route de Villaines, D 5, rue du G^{al} de Gaulle, rue de l'Abreuvoir, rue du Château, rue de la Sangle, chemin de la Baverie, C 8, chemin du Carrefour du Gué-Gressier, D 105, D 203, route de Sillé-Plage

15h34 Arrivée finale

Déviations des directeurs sportifs
Itinéraire: route de Mont Saint-Jean

Stationnement des véhicules suiveurs, officiels

Place de la gare

15h50 Remise du maillot de Leader

En présence des personnalités invitées

Douches

Salle des Sports
Rue du G^{al} de Gaulle

Salle de Secrétariat

Salle de la Mairie (salle des mariages)

Contrôle Médical

Salle des sports
Rue du G^{al} de Gaulle

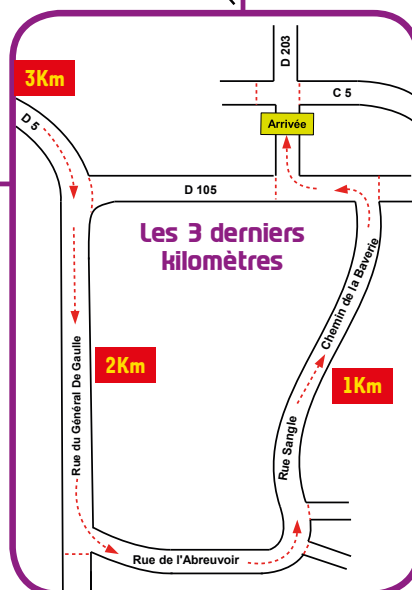
Salle de presse

Salle Maurice Termeau

16h15 Vin d'honneur

Salle Maurice Termeau

Arrivée Sillé-le-Guillaume



SOMMAIRE

ORGANISATION ■ COMITÉ D'ORGANISATION ■ VOTRE TÂCHE À L'ARRIVÉE
RÈGLEMENT ■ COMITÉ D'HONNEUR ■ VOITURES
CLASSEMENTS ■ DOTATIONS ET PRIX

L'officiel du 67^e Circuit Cycliste de la Sarthe - Pays de la Loire

Organisé par

LE MANS-SARTHE-CYCLISME-ORGANISATION / LE MAINE LIBRE / LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Avec le concours des municipalités et des associations de :

LA CHÂTAIGNERAIE • FREIGNÉ BELLIGNÉ COMPA • PRÉ-EN-PAIL-SAINTE-SAMSON - CCM AVALOIRS • SILLÉ-LE-GUILLEAUME

Directeur de l'épreuve - Organisation	M. FEUVRIER Gérard	06 08 68 18 62
Président du jury	M. PAGLIARA Antonio	
Commissaire 1 U.C.I	M. LAMBERT Philippe	
Commissaire 2 U.C.I	M. BERTHELOT Gabriel	
Juge à l'arrivée	M. PUREN Eric	
Chronométrateur	M ^{me} CARDI Cécile	
Commissaires motos 1 et 2	MM. JUAN Ludovic - TRANCHANT Jonathan	
Médecins	Docteur HAWAT Tony - Docteur CHEMIN Patrick	
Secrétariat Remise dossards plaques de cadre	M ^{mes} BONGARD - LEBRETON-FEUVRIER	
Service d'ordre, gendarmerie, sécurité	MM. les officiers, sous-officiers, gendarmes des brigades territoriales, des brigades motorisées des groupements de la Sarthe, de la GENDARMERIE NATIONALE ainsi que la sécurité moto Le Mans Sarthe Moto	
Service de route, itinéraire	MM. DROUIN, GEORGES, HOUDAYER, LEHOUX	
Speakers Officiels	M. MANGEAS Daniel	
Camion-balai	M ^{me} LOUVIGNÉ Sylvie	
Ambulances	M. PAULOQUIN, rte de Loué, Brûlon.	02 43 95 60 60
	Coulaines Ambulances - 10, rue de Provence	02 43 28 60 60
	72190 Saint Pavace	
Responsable informatique	M. CARADEC	
Responsable hébergement et suivi équipes	M. CHESNEAU Gérard	06 20 84 11 06
Responsables hébergement organisation	M. et M ^{me} BERTHIAU Nadine et Serge	06 28 28 06 20
Responsables ouverture de route	MM. PINÇON, DRÉAN	06 60 52 67 56
Responsables structure ligne d'arrivée	MM. ROBOAM - LEDUC	06 48 09 99 03
Responsable accueil Personnalités et accès Podium Arrivée	M. DRÉAN	
Accueil partenaires et protocole	MM. PION, LEGEAY, BREVET et GASDON	
Responsable accueil répartition voitures invitées	M. FRALO	06 21 21 61 32
Responsable Média	M. PROUST	
Responsable restauration VIP	M. M ^{me} LE MOINE Jean-Claude et Edith - M. LE BRUN	
Responsables accès espace journalistes	MM. LEBOUÇ, BERTHIAU	
Responsable Sécurité site d'arrivée	M. M ^{me} SALMON Jean-Louis et Martine	06 89 04 99 10
	M. GUICHARD Bruno	
Responsable site de départ	M. HAMELIN	06 88 62 45 94
Responsable Sécurité Générale	M. LEBRETON Loïc	06 16 49 93 51
Responsables info public caravane publicitaire	M ^{me} BARBET-BOUVET - M. BOUVET	06 37 22 50 52
Organisation plein carburant	M. FRALO	06 21 21 61 32
Responsable sécurité Le Mans Sarthe Moto	M. GUILLARD	06 11 75 10 12
Radio course	Service Compétition Équipement - VITTA Assistance	157,550 Mhz
Voitures dépannages N° 1-2-3	Service Compétition Équipement - VITTA Assistance	

Comité d'honneur

- M^{me} la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire
- M. le Président du Conseil Départemental de la SARTHE
- M. le Président du Conseil Départemental de la MAYENNE
- M. le Président du Conseil Départemental du VENDEE
- M. le Président du Conseil Départemental de la LOIRE ATLANTIQUE
- M. MAUPETIT Nicolas, Maire de LA CHATAIGNERAIE
- M. PLOTEAU Jean-Yves, Maire de Vallon-de-l'Erdre
- M. RAYMOND Alain, Maire de FREIGNÉ
- M^{me} TAILLANDIER Marie-Madeleine, Maire BELLIGNÉ
- M. TOBIE Jean-Michel Président COMPA et Maire d'ANCENIS
- M. GESLAIN Denis Maire de PRÉ-EN-PAIL-SAINTE-SANSON
- M. LENOIR Daniel Président de la CCMA (Communauté de Communes du Mont des Avaloirs)
- M. GALPIN Gérard Maire de SILLÉ-LE-GUILLEAUME
- M. le Colonel LUCAZEAU Thibault commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Sarthe,
- M. CALLOT Michel, Président de la Fédération Française de Cyclisme,
- M. TILLY Marc, Président du comité des Pays de la Loire.

Voitures officielles

CARAVANE PUBLICITAIRE : Comité d'Organisation

SPEAKER OFFICIEL : M. Daniel MANGEAS

INFORMATION COURSE : M. Paul THOMAS

INFORMATION course :

- voitures Service Compétition Équipement

- VITTA Assistance 157.550 Mhz

Voiture organisation information Sécurité :

MM. Jean-Pierre PINÇON, Jean-Michel DRÉAN

Voiture organisation secrétariat : M^{mes} CHESNEAU Régine, LEBRETON

Chantal et BONGARD Béatrice

Voiture Directeur de l'épreuve : M. Gérald FEUVRIER

Voiture Président du jury et information course :

MM. Antonio PAGLIARA, Paul THOMAS et Jean-Claude ESNAULT

Voiture Commissaire U.C.I :

MM. Philippe LAMBERT et Bernard GAMBADE

Voiture Commissaire U.C.I : MM. Gabriel BERTHELOT et Michel GUERIN

Voiture Juge à l'arrivée : M. Eric PUREN et M. Jean-Yves LÉBOUC

Voiture Chronométrage 1 : M^{me} Cécile CARDI et M. Gilles JARRIER

Voiture Médecins : Docteur Tony HAWAT, M. Lilian MENANT

Docteur Patrick CHEMIN, M. Janick DUPONT

Voitures invités : MM. LEGEAY Roger, FRALO Guy et CHESNEAU Gérard

Moto Commissaire 1 : M. Ludovic JOUAN et M. Patrick BUSSON (pilote)

Moto Commissaire 2 : MM. Jonathan TRANCHANT et Yvan LOHIER (pilote)

Moto Ardoisier 1 : MM. Dominique BEUCHER et Marc TILLY (pilote)

Moto Ardoisier 2 : MM. Jean-Pierre BELLANGER et M. Gérard PAGEAU (p.)

Moto Juge Arrivée : MM. Eric PUREN et M. Alain PERCHERON (pilote)

Moto Régulatrice : MM. Jean-Luc GUÉRIN et Éric GANE

Moto Info : Gérard LECORRE

Camion-balai : M^{me} Sylvie LOUVIGNÉ

Voiture liaison directeurs de course et caravane :

Compétition Equipement – VITTA Assistance

NOTA

Nous rappelons que tous les frais supplémentaires, autres que ceux prévus par les organisateurs avec les hôteliers, doivent être réglés par les coureurs, directeurs sportifs, responsables des équipes, caravaniers, suiveurs, etc., avant le départ de chaque étape. Les lieux d'hébergement désignés devront être scrupuleusement et rigoureusement respectés.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-paiement.

Comité d'organisation

Président	M. Gérald FEUVRIER
Président délégué	M. Gérard CHESNEAU
Vice-Président	M. Manuel MATHONNIÈRE
Vice-Président	M. Frédéric BARILLÉ
Secrétaire	M. Damien VEILLON
Trésorier Général	M. Sébastien PROUST
Membres	Messieurs les représentants de LE MANS SARTHE CYCLISME ORGANISATION du MAINE LIBRE et du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Votre fonction

- MM HAMELIN, DORE Gérard, CHAPRON, LARQUET et ROYER : responsables ligne de départ.
- M. GASDON Alain : responsable informations podium protocolaire.
- M^{mes} Maryline BARBET-BOUVET, Martine SALMON et M. Alain BOUVET : responsables entrée VIP.
- M. THOMAS : responsable des tirages.
- M^{me} CHESNEAU Régine, BONGARD Béatrice et LEBRETON Chantal établiront les résultats sur le vu des fiches officielles de classements.
- M. CARADEC : transmission des résultats informatiques et informations aux équipes, instances et médias etc.
- MM. CHARPENTIER, QUILLET, PAPIN responsables défilage après course.
- MM. ROBOAM, LEDUC, CHISSEREZ, POUTEAU, GOUPIL Vincent, GOUPIL Joël, LEVASSEUR, MORE, FRANCOIS, HESNAULT J.M et CHARPENTIER : pose barrières et banderoles.
- MM. LEVACHER et FEUILLARD : responsables disposition salles, photocopieur et signalétique.
- MM. BOULAY et GAUTIER : responsable organisation déjeuné et VIP.
- MM. HOUDAYER, LEHOUX, GEORGES et DROUIN : responsables fléchage Avant course
- MM. BESLANT et PICHON : ramassage piquets, mats, plaques indicatrices pour remise dans voiture – banderoles.
- MM. COZIC et BRUNEAU, responsable plein carburant
- MM. JOLY et GOURDEAU responsables distribution programme
- M^{me} ROUSSELLE Michèle, MM. ROUSSELLE Jean-Luc, COZIC Jean-François et BRUNEAU Christian : mise en place des équipes et déviation directeurs sportifs

la course en direct sur :

www.sarthe.fr

Règlement

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Circuit Cycliste Sarthe - Pays de la Loire est organisée par Le Mans Sarthe Cyclisme Organisation 3, impasse des Acacias 72230 Mulsanne sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute du mardi 9 avril 2019 au vendredi 12 avril 2019.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elites (ME + MU) et moins de 23 ans. Elle est inscrite au calendrier UCI EUROPE TOUR en classe 2.1.

Conformément à l'article 2.10.018 du règlement de l'UCI, elle attribue des points selon le barème prévu à l'article 2.10.031 dudit règlement pour le classement Continental Elite et moins de 23 ans.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Pro Teams (maxi 50 % de l'effectif total des équipes au départ), Équipes Continentales Professionnelles UCI, Équipes Continentales UCI, Équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de 6, et au minimum 4. Une équipe ne pourra prendre le départ avec moins de 4 coureurs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le lundi 8 avril 2019 à 16h00 à LA CHATAIGNERAIE 85120 - Avenue Georges Clemenceau - Salle des Silènes.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 16h00 à 16h45 le lundi 8 avril 2019 à LA CHATAIGNERAIE 85120 - Avenue Georges Clemenceau - Salle des Silènes.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17h00 et aura lieu à LA CHATAIGNERAIE 85120 - Avenue Georges Clemenceau Salle des Silènes le lundi 8 avril 2019.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence 157,550 Mhz

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le Service Compétition Equipement VITTA.

Le service est assuré au moyen de 3 voitures de dépannage.

ARTICLE 7. INCIDENTS DE COURSE DANS LES 3 DERNIERS KILOMÈTRES

En cas d'incident dûment constaté dans les 3 derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquel(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaisson) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident.

Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un commissaire en levant le bras et en se présentant auprès d'un commissaire dès la ligne d'arrivée franchie.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les 3 derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de



Avis aux directeurs sportifs

▲ DISCIPLINE AUX ARRIVÉES

À chaque arrivée d'étape, les directeurs sportifs et leurs voitures seront détournés. Nous les prions de se conformer à l'ordonnancement de cette organisation, dans l'intérêt de tous.

▲ DANS LES HÔTELS

Tous les suppléments sont à la charge de chaque équipe qui les commande et ne pourront, en aucun cas, être réglés par l'organisation. Ceux-ci devront être payés à l'hôtelier avant le départ de chaque étape. Les organisateurs vous remercient de votre compréhension.

Consignes de sécurité Gendarmerie

Certains ronds-points seront à prendre **OBLIGATOIREMENT** par la droite.

Obtempérez aux consignes des motos sécurité et de la Gendarmerie.

la course en direct sur :
www.sarthe.fr

l'accident.

ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Dans chaque étape en ligne, il est accordé un délai d'arrivée augmenté de 10% par rapport au temps du vainqueur.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS - BONIFICATIONS - REPORTS

Les classements suivants sont établis :

- Classement Général au temps individuel

Le leader du classement porte un MAILLOT JAUNE.

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations – article 2.6.014 de l'U.C.I.

En cas d'égalité en temps au classement général individuel, les coureurs sont départagés par l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

- Classement de la Montagne

Le leader du classement porte un MAILLOT ROSE

Un classement de la Montagne est disputé sur l'ensemble des 12 côtes retenues pour ce classement.

Il est attribué les points suivants dans chacune des catégories :

a) Côtes de 1^{ère} catégorie : il sera distribué 10, 8, 6, 4, 2, et 1 point(s).

3^{ème} ÉTAPE :

Côte de la Boucherie 8% (300m) - Pré-en-Pail 2^{ème} passage km 134,0

Côte de la Boucherie 8% (300m) - Pré-en-Pail 5^{ème} passage km 171,3

4^{ème} ÉTAPE :

Côte de Saint-Léonard-des-Bois - sortie d'agglomération km 48,5

Sillé-le-Guillaume - Côte de centre ville (1 km à 9%) - 2^e pas. km 116,5

b) Côtes de 2^{ème} catégorie : il sera attribué 6, 4, 2 et 1 point(s).

1^{ère} ÉTAPE :

La Châtaigneraie - 2^{ème} passage sur la ligne GR km 122,9

La Châtaigneraie - 5^{ème} passage sur la ligne GR km 146,9

3^{ème} ÉTAPE :

La Chapelle-Saint-Fray - Centre ville km 25,7

c) Côtes de 3^{ème} catégorie : il sera attribué 4, 2 et 1 point(s)

1^{ère} ÉTAPE :

Vouvant - Après agglomération km 94,6

2^{ème} ÉTAPE :

La Roche Blanche - Après la traversée de la D 24 km 71,2

La Rouxière - Entrée agglomération km 84,4

La Chapelle-Saint-Sauveur - Entrée agglomération km 99,4

4^{ème} ÉTAPE :

Côte de Gesvres - Avant agglomération km 65,5

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes comptant pour le classement de la Montagne. Le leader du classement porte un maillot.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement de la Montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée.
2. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.
3. Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

- Classement par points

Le leader du classement porte un MAILLOT VERT.

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans toutes les étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires. Il est attribué 5, 3 et 1 point(s) aux 3 premiers classés, dans chacun des 12 sprints intermédiaires disputés lors de :

Au cours de l'épreuve, il sera disputé 12 sprints intermédiaires.

1^{ère} ÉTAPE :

Mouilleron-en-Pareds - Entrée d'agglomération Km 34,8

Puy-de-Serre - Entrée d'agglomération Km 78,5

La Châtaigneraie - 4^{ème} passage ligne d'arrivée Km 137,4

2^{ème} ÉTAPE :

Joué-sur-Erdre - Sortie d'agglomération Km 38,6

Loireauxance - Centre agglomération Km 92,1

Belligné - 2^{ème} Passage ligné d'arrivée Km 116,3

3^{ème} ÉTAPE :

St-Georges-Sur-Erve - Entrée agglomération Km 71,1

Pré-en-Pail Saint Samson - 3^{ème} passage ligne d'arrivée Km 145,3

Pré-en-Pail Saint Samson - 4^{ème} passage ligne d'arrivée Km 158,3

4^{ème} ÉTAPE :

Sougé-Le-Ganelon Km 30,5

Saint-Pierre-des-Nids - Entrée d'agglomération Km 56,2

Mont-Saint-Jean - Centre agglomération Km 87,3

Attribution des Points Arrivée en ligne

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Pts	25	20	16	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Conformément à l'article 2.6.016 bis du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires
3. Classement général individuel au temps

Pour bénéficier du prix du classement général final tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

- Classement par équipes

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour
3. etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

- Classement des jeunes

Le leader du classement du jour porte un MAILLOT BLEU.

Le leader du classement général final sera déterminé suivant son classement général final au temps.

Règlement

– Lors de la réunion de la direction de course et du collège des commissaires, au départ du Circuit Sarthe – Pays de la Loire, seront établis les critères (date de naissance) définissant la qualification de « jeune coureur du Circuit Sarthe – Pays de la Loire ».

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant. Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctif est la suivante :

- 1 – classement général au temps ;
- 2 – classement général par points ;
- 3 – Classement général du meilleur grimpeur ;
- 4 – classement général du meilleur jeune.

ARTICLE 10. BONIFICATIONS

1°) À l'arrivée des étapes

Des bonifications en temps (reportées uniquement au classement général individuel maillot couleur Jaune) sont attribuées aux trois premiers coureurs, selon le barème suivant : 10" au premier, 6" au deuxième, 4" au troisième à chaque arrivée d'étapes (art. 2.6.019) suivantes : LA CHÂTAIGNERAIE – BELLIGNÉ – PRÉ EN PAIL SAINT SAMSON et SILLÉ-LE-GUILLAUME.

2°) À chaque sprint intermédiaire

3" au premier, 2" au deuxième, 1" au troisième

ARTICLE 11. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant de 10 % le temps du vainqueur de l'étape n'est plus retenu dans le classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation de l'organisateur.

ARTICLE 12. PRIX

La dotation de l'épreuve conforme au barème classe 2.1 est répartie ainsi qu'il suit :

PLACE	ÉTAPE				Cl. Gé.
	1	2	3	4	
1	3 060	3 060	3 060	3 060	6 120
2	1 550	1 550	1 550	1 550	3 100
3	760	760	760	760	1 520
4	385	385	385	385	770
5	315	315	315	315	630
6	225	225	225	225	450
7	225	225	225	225	450
8	155	155	155	155	310
9	155	155	155	155	310
10	80	80	80	80	160
11	80	80	80	80	160
12	80	80	80	80	160
13	80	80	80	80	160
14	80	80	80	80	160
15	80	80	80	80	160
16	80	80	80	80	160
17	80	80	80	80	160
18	80	80	80	80	160
19	80	80	80	80	160
20	80	80	80	80	160
	7 710	7 710	7 710	7 710	15 420
Total des Prix					46 260

CLASSEMENTS SPÉCIAUX

	POINTS	GRIMPEURS
1 ^{re} Place	900	900
2 ^e Place	600	600
3 ^e Place	250	250
	1 750	1 750
Total des Classements Spéciaux		3 500
TOTAL CIRCUIT		49 760

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 49 760 euros.

ARTICLE 13. ANTIDOPAGE

Le règlement de l'UCI relatif au contrôle antidopage s'applique intégralement à l'épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

A l'arrivée de chaque étape, les noms des coureurs désignés figureront près du podium protocolaire.

Un local adapté pour le contrôle anti-dopage sera situé à proximité immédiate de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 14. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 et 2.06.018 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

À l'issue de chaque étape

- Le vainqueur de l'étape du jour
- Le leader du classement général individuel au temps
- Les leaders des classements annexes suivants : Grimpeurs, Points et Jeunes

À l'issue de la dernière étape

- Le vainqueur de l'étape du jour
- Les vainqueurs des classements annexes
- Les trois premiers du classement général individuel au temps
- Les leaders des Coupes ou séries UCI
- Les différents porteurs des maillots distinctifs.

En informant préalablement le président du collège des commissaires, l'ordre pourra toutefois être modifié en cas de nécessité opérationnelle. Ils se présenteront dans un délai de maximum de dix minutes après leur arrivée.

ARTICLE 15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

RAVITAILLEMENT

1^{ère} étape : mardi 9 avril 2019 LA CHÂTAIGNERAIE-LA CHÂTAIGNERAIE. Zone de ravitaillement sur la D 19 entrée Saint-Hilaire-De-Voust Km 72 et sortie Km 73.

2^{ème} étape : Mercredi 10 avril 2019 FREIGNÉ – BELLIGNÉ. Zone de ravitaillement entrée de La Roche Blanche Km 73 et sortie Km 74,4.

3^{ème} étape : Jeudi 11 avril 2019 ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU – PRÉ-EN-PAIL SAINT SAMSON. Zone de ravitaillement Agglomération Courcité Km 90,7 et sortie Km 91,3.

4^{ème} étape : Vendredi 12 avril 2019 SILLÉ-LE-GUILLAUME – SILLÉ-LE-GUILLAUME. Zone de ravitaillement à Saint-Georges-Le-Gaultier entre Km 80 et centre d'agglomération Km 80,6.

Les équipes engagées



**PREMIÈRE
DIV. UCI**

AG2R LA MONDIALE - France

GROUPAMA - FDJ - France

DEUXIÈME DIVISION UCI

DIRECT ENERGIE - France

COFIDIS SOLUTIONS CREDITS - France

TEAM ARKEA -SAMSIC - France

DELKO MARSEILLE PROVENCE - France

VITAL CONCEPT - B&B HOTELS - France

SPORT VLAANDEREN-BALOISE - Belgique

ISRAEL CYCLING ACADEMY - Israël

ROOMPOT - CHARLES - Hollande

MANZANA POSTOBON TEAM - Colombie

CAJA RURAL- SEGUROS RGA - Espagne

ANDRONI GIOCATTOLI-SIDERMEC - Italie

CORENDON-CIRCUS - Belgique

WALLONIE BRUXELLES - Belgique

WANTY-GOBERT CYCLING TEAM - Belgique

3 DIV. UCI

ST MICHEL AUBER 93 - France

Le Palmarès

Hays (*V.C. Tours*) - 1953
Fournières (*La Suze*) - 1954
Bernard (*Couëmon*) - 1955
Danguillaume J. (*A.V.T.*) - 1956
Guérin R. (*C.O.P.*) - 1957
Danguillaume J. (*A.V.T.*) - 1958
Danguillaume J. (*A.V.T.*) - 1959
Foucher (*Rennes*) - 1960
Jeugnet (*V.C.T.*) - 1961
Ferrer (*Puteaux*) - 1962
Juin (*U.V. Aube*) - 1963
Cosseron (*Pelforth*) - 1964
Lopez-Rodriguez (*Espagne*) - 1965
Matignon (*Bières 33*) - 1966
Grimbert (*Pampryl*) - 1967
Grimbert (*Caen*) - 1968
Szurkowski (*Pologne*) - 1969
Lechatelier (*France*) - 1970
Neloubine (*U.R.S.S.*) - 1971
Ovion (*A.C.B.B.*) - 1972
Gorclov (*U.R.S.S.*) - 1973
Skosyrev (*U.R.S.S.*) - 1974
Hinault (*Gitane*) - 1975
Hinault (*Gitane*) - 1976
Pikkuus (*U.R.S.S.*) - 1977
Drogan (*R.D.A.*) - 1978
Muselet (*La Redoute*) - 1979
Lemond (*U.S.A.*) - 1980
Barinov (*U.R.S.S.*) - 1981
Mitchenko (*U.R.S.S.*) - 1982
Jules (*Renault*) - 1983
Moreau (*Coop*) - 1984
Jules (*Renault*) - 1985
Garcia (*Peugeot*) - 1986



1987 - Ugrumov (*U.R.S.S.*)
1988 - Marie (*Système U*)
1989 - Laurent (*R.M.O.*)
1990 - Jdanov (*U.R.S.S.*)
1991 - Cornillet (*Z*)
1992 - Bernard (*Banesto*)
1993 - Bernard (*Banesto*)
1994 - Heulot (*Banesto*)
1995 - Marie (*Castorama*)
1996 - Baffi (*MAPEI*)
1997 - Mauri (*ONCE*)
1998 - Mauri (*ONCE*)
1999 - Kjaergaard (*TEAM CHICKY WORLD*)
2000 - Canada (*ONCE*)
2001 - Millar (*COFIDIS*)
2002 - Rous (*BONJOUR*)
2003 - Da Cruz (*FDJEUX.COM*)
2004 - Lökvist (*FDJEUX.COM*)
2005 - Chavanel (*COFIDIS*)
2006 - Schumacher (*GEROLSTEINER*)
2007 - Klöden (*ASTANA*)
2008 - Voeckler (*BOUYGUES TELECOM*)
2009 - David Le Lay (*Agritubel*)
2010 - Luis Leon Sanchez (*Caisse d'Épargne*)
2011 - Anthony Roux (*FDJEUX.COM*)
2012 - Luke Durbridge (*GreenEDGE Cycling Team*)
2013 - Pierre Rolland (*Europcar*)
2014 - Ramunas Navardauskas (*Garmin*)
2015 - Ramunas Navardauskas (*Garmin*)
2016 - Marc Fournier (*FDJ*)
2017 - Lilian Calmejane (*Direct Énergie*)
2018 - Guillaume Martin (*Wanty Groupe Gobert*)

Hébergement

AG2R LA MONDIALE (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	LE MOULIN NEUF - 1 promenade des pêcheurs - 85110 CHANTONNAY	02 51 94 30 27	02 51 94 57 76
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	KYRIAD ANGERS OUEST - 8 avenue Alienor d'Aquitaine 49070 BEAUCOUZE	02 52 57 00 39	02 41 86 85 59
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL CAMPANILE CENTRE - 23 Bld Pablo Neruda - 72000 LE MANS	02 43 72 18 72	02 43 72 91 39

GROUPAMA - FDJ (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL FONTARABIE - 57 rue de la République - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 17 24	02 51 51 02 73
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	LE RELAIS d'ORGEMONT - 8 Rue de l' Hirondelle - 49000 ANGERS	02 41 66 30 45	02 41 66 76 08
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL LE COTTAGE - La Gèmerie - 72230 ARNAGE	02 43 21 25 25	02 43 21 67 09

WANTY- GOBERT CYCLING TEAM (Belgique)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL IBIS - 160 rue du Clair Bocage - 85000 MOUILLERON LE CAPTIF	02 51 37 82 82	02 51 36 39 52
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	LOGIS ATOLL HÔTEL - Avenue du Pin 49070 BEAUCOUZE	02 41 73 15 25	02 41 48 58 50
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS LE MANS EST - Rue Clément Marot - 72100 LE MANS	02 43 86 14 14	02 43 84 10 21

ISRAEL CYCLING ACADEMY (Israël)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL IBIS - 160 rue du Clair Bocage - 85000 MOUILLERON LE CAPTIF	02 51 37 82 82	02 51 36 39 52
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL KYRIAD - 62 Avenue Galliéni - 49130 LES PONTS DE CE	02 41 44 92 44	02 41 44 92 24
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS LE MANS EST - Rue Clément Marot - 72100 LE MANS	02 43 86 14 14	02 43 84 10 21

ROOMPOT - CHARLES (Hollande)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	LE MOULIN NEUF - 1 promenade des pêcheurs - 85110 CHANTONNAY	02 51 94 30 27	02 51 94 57 76
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LES BALLADINS - 3 rue du Bon Puits - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU	02 41 37 05 05	02 41 37 05 85
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL NORD - Rue Louis Chappée - 72650 ST SATURNIN	02 43 25 54 54	02 43 25 56 15

VITAL CONCEPT - B&B HÔTELS (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	LE MOULIN NEUF - 1 promenade des pêcheurs - 85110 CHANTONNAY	02 51 94 30 27	02 51 94 57 76
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL KYRIAD - 62 Avenue Galliéni - 49130 LES PONTS DE CE	02 41 44 92 44	02 41 44 92 24
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL CAMPANILE - La Gèmerie - 72230 ARNAGE	02 43 21 81 21	02 43 21 66 45

DIRECT ENERGIE (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL IBIS - 160 rue du Clair Bocage - 85000 MOUILLERON LE CAPTIF	02 51 37 82 82	02 51 36 39 52
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	LOGIS ATOLL HÔTEL - Avenue du Pin - 49070 BEAUCOUZÉ	02 41 73 15 25	02 41 48 58 50
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS LE MANS EST - Rue Clément Marot - 72100 LE MANS	02 43 86 14 14	02 43 84 10 21

COFIDIS SOLUTIONS CRÉDITS (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LE RABELAIS - 19 rue de l'Ouillette - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 86 20	02 51 69 80 45
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	LE RELAIS d'ORGEMONT - 8 rue de l' Hirondelle - 49000 ANGERS	02 41 66 30 45	02 41 66 76 08
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS STYLES - Rue des Pins - 72230 MULSANNE	02 43 77 33 77	02 43 77 43 00

TEAM ARKEA - SAMSIC (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LE RABELAIS - 19 rue de l'Ouillette - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 86 20	02 51 69 80 45
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL ACROPOLE - Parc du Bon Puits - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU	02 41 60 87 88	02 41 60 30 03
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS STYLES - Rue des Pins - 72230 MULSANNE	02 43 77 33 77	02 43 77 43 00

DELKO MARSEILLE PROVENCE (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LES ELEIS - 58 Avenue de la Ville - 85200 ST MARTIN DE FRAIGNEAU	02 51 53 03 30	02 51 53 01 56
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LES BALLADINS - 3 rue du Bon Puits - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU	02 41 37 05 05	02 41 37 05 85
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL NORD - Rue Louis Chappée - 72650 ST SATURNIN	02 43 25 54 54	02 43 25 56 15

SPORT VLAANDEREN - BALOISE (Belgique)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	CONTACT HÔTEL - Allée de l'Innovation - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 28 13 00 31	02 28 13 01 23
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	PRIM'HÔTEL BAGATELLE - ZA du Moulin Marçille - 20 rue Paul Pousset - 49130 LES PONTS DE CE	02 41 69 76 97	02 41 69 08 00
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL CAMPANILE CENTRE - 23 Bld Pablo Neruda - 72000 LE MANS	02 43 72 18 72	02 43 72 91 39

CAJA RURAL- SEGUROS RGA (Espagne)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	CONTACT HÔTEL - Allée de l'Innovation - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 28 13 00 31	02 28 13 01 23
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	KYRIAD ANGERS OUEST - 8 avenue Alienor d'Aquitaine - 49070 BEAUCOUZÉ	02 52 57 00 39	02 41 86 85 59
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LE CIRCUIT - 447 Avenue Georges Durand - 72100 LE MANS	02 43 40 30 30	02 43 40 30 00

WALLONIE BRUXELLES (Belgique)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LE RABELAIS - 19 rue de l'Ouilette - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 86 20	02 51 69 80 45
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL CAMPANILE - Avenue Prosper Guilhem - 49070 BEAUCOUZÉ	02 41 36 06 60	02 41 36 06 50
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	IBIS STYLES - Rue des Pins - 72230 MULSANNE	02 43 77 33 77	02 43 77 43 00

MANZANA POSTOBON TEAM (Colombie)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LES ELEIS - 58 Avenue de la Ville - 85200 ST MARTIN DE FRAIGNEAU	02 51 53 03 30	02 51 53 01 56
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL ACROPOLE - Parc du Bon Puits - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU	02 41 60 87 88	02 41 60 30 03
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL CAMPANILE - La Gèmerie 72230 - ARNAGE	02 43 21 81 21	02 43 21 66 45

ANDRONI GIOCATTOLI - SIDERMEC (Italie)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	LE MOULIN NEUF - 1 promenade des pêcheurs - 85110 CHANTONNAY	02 51 94 30 27	02 51 94 57 76
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	PRIM'HÔTEL BAGATELLE - ZA du Moulin Marcille - 20 rue Paul Pousset - 49130 LES PONTS DE CE	02 41 69 76 97	02 41 69 08 00
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	BRIT HÔTEL LE COTTAGE - La Gèmerie - 72230 ARNAGE	02 43 21 25 25	02 43 21 67 09

CORENDON - CIRCUS (Belgique)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	information indisponible		
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	information indisponible		
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	information indisponible		

ST MICHEL - AUBER 93 (France)

DURÉE	ÉTABLISSEMENT - ADRESSE	Téléphone	Fax
du lundi 8 avril dîner au mardi 9 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL FONTARABIE - 57 rue de la République - 85200 FONTENAY LE COMTE	02 51 69 17 24	02 51 51 02 73
du mardi 9 avril dîner au mercredi 10 avril petit déjeuner inclus	KYRIAD ANGERS OUEST - 8 avenue Alienor d'Aquitaine - 49070 BEAUCOUZÉ	02 52 57 00 39	02 41 86 85 59
du mercredi 10 avril dîner au vendredi 12 avril petit déjeuner inclus	HÔTEL LE CIRCUIT - 447 Avenue Georges Durand - 72100 LE MANS	02 43 40 30 30	02 43 40 30 00



Liste des Hôpitaux

Ville	Adresse	Téléphone
LA ROCHE SUR YON	Les Oudairies	02 4144 61 61
CHOLET	1 rue Marengo	02 41 49 60 00
ANCENIS/CH	160, rue du Verger	02 40 09 44 00
CHU ANGERS	4, rue Larrey	02 41 35 36 37
CHATEAU-GONTIER	1, quai Georges Lefèvre	02 43 09 33 33 - 02 43 09 33 40
MAYENNE	229, bd Paul Lintier	02 43 08 73 00
ALENCON	25, rue de Fresnay	02 33 32 30 30
LAVAL	33, rue Haut Rocher	02 43 66 50 00
POLE SANTE LE BAILLEUL	La Chasse du point du Jour	02 44 71 30 00
CHU LE MANS	194, av Rubillard	02 43 43 43 43

Partenaire officiel



Partenaires maillots



Maillot jaune
Classement général



Maillot bleu
Classement Jeunes



Maillot orange
Vainqueur étape



Maillot vert
Classement points



Maillot rose
Classement Grimpeur

Imprimeur  **numeriscann**

Découvrez la Sarthe à vélo

La Sarthe à vélo, c'est plus de 1 000 km d'itinéraires et de boucles jalonnés par le Conseil départemental, sur des routes à faible trafic et sur les 37 km de voie verte pour découvrir la diversité de ses paysages, ses rivières, la richesse de son patrimoine culturel et historique.

- 420 km de parcours cycliste
- Un lien entre les grands itinéraires cyclotouristiques
- 2 voies vertes (Le Lude – La Flèche et Mamers – Les Mées)
- Un label Accueil Vélo



<https://www.tourisme-en-sarthe.com/la-sarthe-velo>

Suivez la course sur sarthe.fr

Classements, photos, vidéos, suivez la course en direct sur le site officiel : www.sarthe.fr

Et sur les réseaux sociaux :



@circuitcycliste



Circuit cycliste Sarthe - Pays de la Loire (officiel)

Aimez la Sarthe sur les réseaux sociaux !





Conception : L'Chapron Communication Sarthe

Déjà plus de 30 000 abonnés...

Rejoignez-nous sur Facebook "Département de la Sarthe", Twitter "@sarthefr" et Instagram "sarthe.fr" !



   www.sarthe.fr



Il n'y a rien de comparable à un Niro.

Avec 455 km d'autonomie⁽¹⁾



e-NIRO



Avec ses 455 km d'autonomie⁽¹⁾ et son moteur électrique de 204 ch qui lui permet d'accélérer de 0 à 100 km/h en 7.8 secondes, le nouveau Kia e-Niro dispose de caractéristiques uniques pour un véhicule 100% électrique. Le nouveau Kia e-Niro ouvre une nouvelle ère pour la mobilité automobile. Autant de raisons qui confirment bien qu'il n'y a rien de comparable à Niro.

Le Pouvoir de Surprendre



Consommations mixtes et émissions de CO₂ du nouveau Kia e-Niro : 0,0L/100km - 0g/km.

*Garantie 7 ans ou 150 000 km (1^{er} des deux termes échu) valable pour tous les modèles Kia en France métropolitaine et Corse (hors DOM-TOM) et dans tous les Etats membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, Suisse, Islande et Gibraltar sous réserve du respect du plan d'entretien défini par le constructeur et présenté dans le manuel utilisateur. **Offre limitée à l'achat d'un véhicule Kia neuf équipé d'un terminal Navigation LG ou MOBIS monté en usine par Kia à compter du 1^{er} mars 2013 chez les distributeurs participants. L'offre comprend la mise à jour annuelle des cartes du terminal du véhicule, dans la limite de 6 mises à jour, sous réserve d'une installation par un Réparateur Agréé Kia et de la disponibilité de ladite mise à jour. (1) 455 km d'autonomie en cycle mixte WLTP avec une simple charge. Conditions sur kia.fr